

l'Échillaisien

Bulletin N°39

Juillet
2022



www.ville-echillais.fr



Auto-école

St-Agnant
28 avenue du Canal Bridoire
☎ 05 46 84 09 87

Pont l'Abbé
11 place du Général de Gaulle
☎ 05 46 97 06 11

LE PERMIS A UN EURO PAR JOUR

Permis B • Conduite supervisée
Conduite accompagnée (à partir de 15 ans)
Boîte automatique ou manuelle
Poste permis

SARL JOUFFROY - Marion JOUFFROY :
☎ 06 48 25 15 39
autoecolesaintagnant@gmail.com
n°agrément : E 20 017 0002 0

Peintures
Revêtements de sols et murs
Tissus d'ameublement



RYSER
Peintures & Sols.
Depuis 1956.

CONSEILS A DOMICILE SUR RDV
ophelie.conseil@ryser.fr

PUILBOREAU ZAC DE BEAULIEU 50 RUE DU 08 MAI 17138 PUILBOREAU 05 46 67 33 55	ECHILLAIS ZONE DE LA PIMALE RUE DE LA POULINE 17620 ECHILLAIS 05 46 87 12 00
---	--

ÉDITORIAL



La solidarité à Échillais n'est pas qu'un mot, c'est un ensemble d'actes concrets. La guerre en Ukraine à peine déclarée, Échillais Solidarité Internationale était déjà à l'œuvre pour collecter des fonds. Dans la foulée, l'Adjointe ainsi que la Déléguée aux associations, accompagnées du Délégué à la solidarité et au lien social, organisaient une réunion pour définir des modalités d'actions plus larges en présence de nombreuses associations du village. Dans le même temps le drapeau Ukrainien flottait au fronton de la mairie. Même si, pour des raisons indépendantes de notre volonté, les jours de collecte ont été limités, ils ont permis de rassembler des produits de secours et d'hygiène en quantité significative. Un grand merci à tous.

Concernant notre vie quotidienne, la pandémie ayant presque disparu, il nous faut maintenant rattraper un peu du temps perdu. Vous allez découvrir en feuilletant votre magazine que les réalisations ne manquent pas.

En effet depuis 2 ans nous vous avons parlé de projets voici venu le temps de leur mise en place. Le projet « cœur de bourg » a dépassé la phase d'appel d'offres, la sélection finale du cabinet d'architecte a eu lieu, l'été va permettre la réalisation des premiers plans de la phase 1. En automne interviendront les inévitables ajustements pour que le permis de construire soit déposé en fin d'année et que les travaux puissent démarrer en 2023.

C'est aussi le début du chantier de notre future médiathèque, que chacun attend depuis un peu trop longtemps. Des travaux de fouille ont débuté et, dès qu'ils seront achevés, la rénovation pourra alors démarrer. À terme la commune bénéficiera d'un patrimoine architectural de grande qualité en son centre.

Nous poursuivons la remise en état de nos voies de circulation. Dans notre programme nous avons annoncé la réfection annuelle d'au moins une voie de circulation. L'an passé ce sont la route de Monthérault et l'allée de la Gardette qui ont été entièrement refaites. Cette année c'est au tour du chemin de la Garenne. Les travaux ont débuté par la réfection du réseau d'eau et ils vont se poursuivre.

Un groupe de travail est aussi à l'œuvre pour améliorer les liaisons douces sur l'ensemble de la commune. Un premier document de synthèse a été remis. Certaines recommandations comme les supports à vélos ont déjà été mises en place.

Nous allons également profiter des vacances scolaires estivales pour transformer la cantine de notre école en self-service. Les élèves de maternelles seront toujours servis à table. Cette transformation devrait permettre une plus grande fluidité et une plus grande quiétude pendant les repas.

La vie associative et culturelle continue à se développer dans notre village. Bien d'autres projets et réalisations sont en cours, je vous laisse les découvrir dans les pages qui suivent.

Enfin et surtout, nous allons pouvoir nous rencontrer. Jusqu'à présent, et en raison des contraintes sanitaires, aucune réunion publique n'a pu se tenir, même les vœux que je vous ai adressés se sont faits par internet. Aussi la première réunion « de quartier » va se tenir début juillet (à voir sur Échillais-Infos ou sur le site de la mairie), d'autres se tiendront à la rentrée. Ce sera enfin l'occasion de pouvoir enfin dialoguer avec vous, ce dont j'attends beaucoup.

En attendant permettez-moi, chères Échillaisiennes et chers Échillaisiens, de vous souhaiter de très agréables vacances sous le signe de la liberté enfin retrouvée et une bonne lecture de votre magazine.

Claude MAUGAN
Maire



ENCORE + D'INFOS



www.ville-echillais.fr

Directeur de la publication,
Directeur de la rédaction :
Claude MAUGAN.

Comité de rédaction :
Jean-Noël Rousselle, Patrick Clause,
Michèle Demessence, Sébastien Urbani,
Serge Heurtebise.

Mairie d'Échillais :
☎ 05 46 83 03 74
✉ mairie@ville-echillais.fr

Crédit photo couverture :
Jean-Noël Rousselle.

Crédit Photo :
Michel Gaillot, Alain Barraud, Arnaud
Dautricourt, G. Lebras, A.C. Prugnières,
A. Cuvillier, les associations.

Réalisation et conception graphique :
Groupe des Éditions Municipales de France
Immeuble Le Giulia
825 rue André Ampère - CS 10511
13593 Aix-en-Provence Cedex 3
Tél : 04 42 97 50 30

Impression :
Imprimerie spéciale du Groupe Éditions
Municipales de France

Orpi
Échillais

www.orpi.com/ponantimmobilier.com

9 place du Ponant, Echillais

05 46 88 22 79

ponantimmobilier@orpi.com



Ponant immobilier,
vous propose une estimation gratuite de votre bien.

Carrosserie Mercier
Peinture auto, utilitaires, camping-car, motos
Rénovation véhicules anciens, Pare-brise, Rénovation phares
Mécanique pneumatique VENTE VÉHICULES D'OCCASION
05 46 83 32 06
Zone de l'Houmée **ECHILLAIS** carrossiermercier1@orange.fr
Après un accident, c'est VOUS qui CHOISISSEZ votre carrossier-réparateur, PAS VOTRE ASSUREUR !

LCA PEINTURE
Peinture extérieur et intérieur
Pose papiers peints
Ravalement façade - Pose de sols
Particuliers & Professionnels
Emerson 07 82 97 22 18
59 rue des vignes - ECHILLAIS - lcapeinture@outlook.fr

LE COLLECTIF DES LUNETIERS
Votre opticien lunetier
Centre Commercial SUPER U
17620 Echillais
05 46 84 81 76
echillais-pimale@leslunetiers.fr

FRANCE BOISSONS
QUALITÉ TOURISME
05 46 83 11 77
ZA de l'Houmée - **ECHILLAIS**
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

SUPER U Echillais
PRÉPARATION 2h
DRIVE coursesu.com
*LIVRAISON 2h
location
traiteur
Point Clefs
CULTURE.fr
BILLETTERIE SPECTACLES
la Station 24H/24
OUVERT le dimanche matin de 9h à 12h30
Super U ECHILLAIS
coursesu.com
Commerçants autrement
Z.A. La Primale - Rue de la Pouline - **05 46 83 50 90**

UN VOTE EN 1852

Une anecdote - Un souvenir

COMMENÇONS PAR UN RAPPEL DES ÉVÈNEMENTS QUI PRÉCÈDENT L'ANNÉE 1852

- En février 1848, après un soulèvement populaire le roi Louis Philippe abdique.
- Le 2 mars de la même année, le suffrage universel est proclamé pour la première fois.
- Tous les Français de sexe masculin et de plus de 21 ans sont appelés à élire une Assemblée Constituante. Celle-ci vote la Constitution de la II^{ème} République, le 4 novembre 1848.
- Le 3 juillet 1848, les conseillers municipaux sont élus.
- En septembre, pour les communes de moins de 6 000 habitants les conseils municipaux choisissent leur maire. Par contre, pour les chefs-lieux d'arrondissement, de département et les villes de 10 000 habitants et plus, les maires, continuent d'être nommés par le préfet.
- Sur le plan local, le 10 septembre 1848, M. Emon Pierre¹ est élu pour quatre ans, maire d'Échillais.
- Les 10 et 11 décembre 1848, une élection présidentielle est organisée. Six candidats se présentent « Louis Bonaparte, Cavaignac, Ledru-Rollin, Raspail, Lamartine, Changarnier ». Louis Napoléon Bonaparte obtient 74% des suffrages.
- 1851 les 20 et 21 décembre, un plébiscite national donne les pleins pouvoirs au « Prince Président ».

L'anecdote concerne le plébiscite national des 21 et 22 novembre 1852. Son intitulé est « Le peuple veut le rétablissement de la dignité impériale dans la personne de Louis Napoléon Bonaparte, avec hérédité dans sa descendance directe... »

Début novembre, les mairies reçoivent les imprimés de cette consultation. Dans nos archives municipales d'Échillais, nous trouvons une lettre de M. Emon Pierre au sujet de cet événement. Cette missive est adressée au sous-préfet de Marennes².

Le maire écrit : « ...Monsieur... j'ai bien reçu vos placards³ et vos bulletins de vote mais je n'ai que des oui... etc. signé... Emon ».



Signature du maire M. Emon Pierre et Tampon humide de la Mairie d'Échillais vers 1860

Quelques jours après, sa lettre lui est retournée avec à l'encre rouge. Une énumération de décrets et l'inscription suivante « la personne désirant exprimer un non l'écrira elle-même sur un papier blanc ».

Les résultats officiels de ce plébiscite furent « OUI » à 96,86% des exprimés, 76,68% des inscrits.

Les Échillaisiens semblent avoir voté massivement pour le « oui ». Car quelques années plus tard, est offert à la commune d'Échillais un tableau avec sur le cadre, l'inscription « Don de l'Empereur ».

Ce tableau est une peinture à l'huile sur toile dans un cadre de bois doré dont les dimensions sont de 250/500 cm.

Il est du peintre G. Navier et il a été réalisé vers 1860. Il est intitulé « L'alpha et l'Omega ». Il représente la nativité et la crucifixion du Christ.

Le 24 janvier 2013, cette toile a été inscrite comme objet mobilier au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral n°13-149.

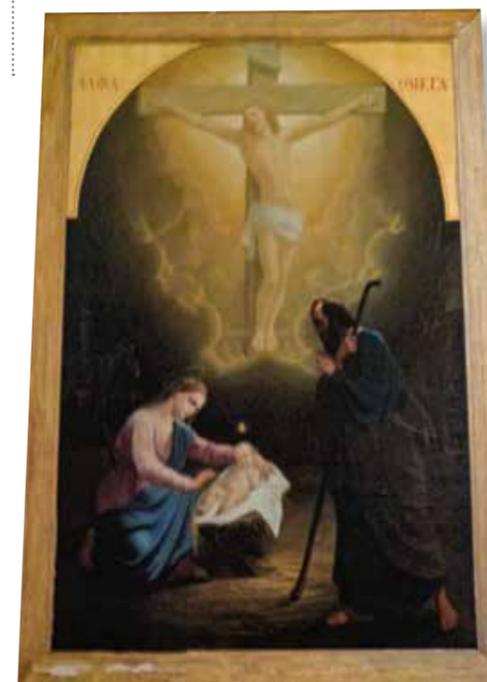
Elle a été restaurée en novembre 2018 par Aurore Cadot.



Le tableau en cours de restauration à Echillais - 20 novembre 2018

Ce souvenir de l'époque du Second Empire est la propriété de la Commune d'Échillais. Il est exposé dans la Nef de l'église.

G. Le Bras



16 janvier 2019, remise en place de la toile restaurée à l'église



Tableau démonté avant sa mise en place dans l'atelier de restauration 11 septembre 2018

1 - Maire du 10 septembre 1848 au 1^{er} février 1871.

2 - Sous le second empire Échillais dépendait de l'arrondissement de Marennes.

3 - Placard ancien mot pour Affiche.

SIMPL'IMMO
l'immobilier en toute simplicité

1 rue des Eronnelles 17620 ECHILLAIS
09 75 94 95 42
contact@simpl-immo.fr

ACHETER - VENDRE - LOUER - INVESTIR

Nous vous offrons l'estimation de votre bien !
Votre partenaire sur l'ensemble du département !

Instagram, Twitter, Facebook, SNPI

SARL MICHEAU FOURRIÈRE

24h/24
7j/7

DEPANNAGE

Dépôt : 17620
SAINT-AGNANT
06 13 206 140

Agrément préfectoral n° F17008

Les Jardins d'Iroise
Un esprit de famille

- Résidence médicalisée pour Seniors
- Située à proximité des petits commerces du centre-ville
- Unité de vie protégée dédiée à l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles cognitifs apparentés
- Prise en charge individualisée et Accompagnement personnalisé
- Cuisine maison
- Animations quotidiennes diversifiées : activités créatives et ludiques adaptées

67 Boulevard Pouzet 17300 ROCHEFORT
Tel : 05 46 99 29 01

Iroise Services
Services à Domicile

Iroise Repas
Savourez la vie !

- Repas traditionnels
- Régimes spéciaux (sans sel, diabétique, hyperprotéiné ...)
- Repas avec textures modifiées (hoché, mixé, mouliné ...)

Service délices!

LIVRAISON DE REPAS A DOMICILE POUR SENIORS
05 46 99 29 01

à partir de 9,90€ TTC
6,45€ TTC après réduction d'impôt (sous conditions)

FORMULE CLASSIQUE
7 éléments
Potage - Entrée - Plat
Accompagnement
Fromage - Dessert et Pain

67 Boulevard Edouard Pouzet 17300 ROCHEFORT
iroise.rochefort@iroisebellevie.com
www.lesjardinsiroise.fr / www.iroise-repas.fr

Iroise Bellevie
Services et Résidences pour Seniors

ÉCOLE



Anne-Cécile PRUGNIÈRES



Matériel numérique

L'école a été dotée de nouveau matériel numérique, grâce au plan de relance et à un investissement de la Mairie. Un appel à projet numérique national avait été lancé en Mars 2021 et notre école élémentaire a été retenue pour bénéficier d'une subvention de 70% pour le matériel et de 50% pour les logiciels et applications uniquement éducatifs.

Les enseignants et les enfants sont ravis et en profitent depuis le mois de Novembre dernier. Les ordinateurs portables et les tablettes sont conditionnés de manière à être mobiles et partagés, chaque classe peut donc en bénéficier selon un planning établi.



Un self à la cantine

Des éléments de self-junior ont été commandés au printemps pour équiper la cantine. Ils seront installés cet été avec l'aide des services techniques, et les enfants de l'école élémentaire vont les découvrir et les utiliser à la rentrée de septembre. Le menu restera le même pour tous, les enfants de la maternelle resteront servis à l'assiette. L'organisation pour les rotations entre l'école et la cantine est en cours de réflexion avec les personnels, les parents d'élèves, le directeur de l'école, les enfants et la Mairie. Nous espérons que cela permettra de diminuer l'agitation et le bruit de la cantine, pour plus de confort pour les enfants et les personnels.

Opération portes-ouvertes à l'école et au restaurant scolaire

La Mairie et l'Ecole organisent une matinée portes-ouvertes le samedi 3 Septembre 2022 de 10h à 12h, le même jour que le forum des associations et l'accueil des nouveaux arrivants. Ce sera l'occasion pour les parents d'élèves de venir visiter les locaux dans lesquels évoluent leurs enfants, ainsi que la salle de restauration scolaire. Depuis les restrictions Vigipirate et celles du Covid, les parents étaient privés d'accéder aux classes de l'élémentaire. Seuls les locaux de l'école élémentaire seront ouverts à la visite, l'école maternelle restant accessible aux parents lors des entrées et sorties de classes tout au long de l'année.

Cérémonie du 8 Mai

Le Conseil Municipal des Enfants a pris une part importante dans la Cérémonie du 8 Mai marquant le souvenir de la fin de la 2nde Guerre Mondiale et le 100^{ème} anniversaire du Monument aux Morts de la commune, accompagnés par des enfants de l'école. Sous la houlette de Jean-Daniel Le Houck, Lucas et Martin ont fièrement porté les drapeaux de nos anciens combattants. Maëlo a brillamment levé les couleurs dans la cour de la mairie. Melissa a lu le discours de M. Maugan, Maire de la commune, Camille, Enzo, Oriane et Charles ont lu celui de l'Union Française des Associations de Combattants. Emmy, Sophie, Marin et Paul ont déposé les 2 gerbes auprès du Monument. Merci aux enseignants présents qui ont fait chanter la Marseillaise aux enfants de l'école. Merci aussi à Enzo, Louis, Charles et Maëlo pour leur aide lors de la vente des Bleuets, très fructueuse.



Cross du Collège La Fayette

Nos CM1 et CM2 Échillaisiens ont participé jeudi 14 Avril au Cross du Collège La Fayette de Rochefort avec leurs aînés du Collège et les enfants de 3 autres écoles de Rochefort. Ils ont brillé lors des différentes courses puisqu'il y avait au moins un Échillaisien sur pratiquement tous les podiums ! Félicitons particulièrement les magnifiques podiums filles CM1/CM2 et filles-3^{èmes} exclusivement Échillaisiens ! La course CM1/CM2 a été remportée par Lilly Boulais (CM1), suivie par Anaëlle Charrier et Inaya Zineddine (CM2) et la course 3^{ème} a été remportée par Chloé Boulais, suivie par Méissa Zineddine et Alexia Ballans. Et notons les belles performances de Iloa Larroque (4^{ème} des CM1/CM2 filles), de Louane Bureau (2^{ème} des 6^{èmes}-filles), de Thaïs Roure (3^{ème} des 6^{èmes}-garçons), de Noa Berardi-Brocas (2^{ème} des 5^{èmes}-garçons), de Mélina Williams (4^{ème} des 5^{èmes}-filles), de Nino Traquet (1^{er} des 4^{èmes}-garçons), de Noémie Doré (3^{ème} des 4^{èmes}-filles) et de Thibault Prugnières (4^{ème} des 3^{èmes}-garçons).





Alain BARRAUD Éric COUDERT

BÂTIMENTS ET VOIRIE

Les bâtiments

LE PROJET CENTRE BOURG

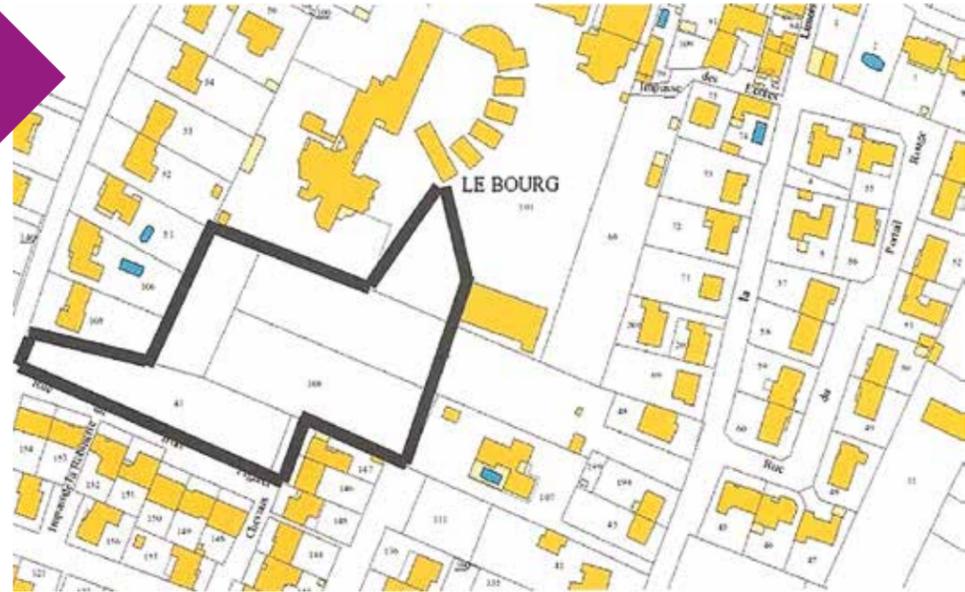
Par délibération en date du 15 septembre, le Conseil Municipal a approuvé le lancement d'une procédure de concours de maîtrise d'œuvre pour la création d'un plateau actif et la construction d'une salle multi activité dans le centre bourg.

La halle sportive d'environ 1300 m² pourra accueillir des sports collectifs ou individuels comme la pratique du basket-ball, le badminton, le volley-ball, le tennis de table, le football en salle, la gymnastique et les sports de combats, à l'exclusion du handball.

Le plateau actif extérieur devra être un espace public dédié à la pratique libre du sport ce qui constitue un moyen pour répondre aux questions de santé publique. Accessibles jour et nuit, gratuitement, il aura une incidence directe sur la vie quotidienne des habitants, et permettra par la qualité de son aménagement de toucher un public plus vaste, pour une politique sportive plus inclusive.

Ce sont 99 dossiers qui ont été retirés sur le site marchés-sécurisés et finalement 39 dossiers qui ont été déposés en mairie dans les délais.

Un comité technique composé d'élus et de professionnels s'est réuni pour un premier tri, suivi d'un jury qui en a validé 3 dossiers.



Les 3 groupements retenus dans la phase du concours doivent présenter leurs premières esquisses le 14 juin. Après un passage devant le comité technique et le jury un groupement sera sélectionné pour imaginer notre projet et nous pourrons revenir vers vous, lors d'une réunion publique, pour vous le présenter.

L'objectif étant de poser le permis de construire avant la fin de l'année, afin de pouvoir lancer les demandes de subventions et de poser la première pierre mi-2023.

Emprise du projet dans le centre bourg



ACQUISITION D'UNE PROPRIÉTÉ AU LIEU-DIT « TERRES DU MARTROU »

En date du 13 avril dernier le conseil municipal a autorisé monsieur le maire, Claude Maugan, a exercé son droit de propriété et à se porter acquéreur d'un ensemble immobilier situé « terres du Martrou ».

Dans l'attente de la signature de l'acte de vente, une convention d'occupation précaire autorise, dès à présent la commune à pénétrer sur le site de la parcelle et notamment à l'intérieur des locaux.

Cette autorisation permet de solliciter dès à présent SOLIHA, acteur associatif en matière d'amélioration de l'habitat, afin d'établir un diagnostic chiffré des travaux de réhabilitation.

A terme ce projet doit permettre la création de 4 logements sociaux.



LA MÉDIATHÈQUE

Le 5 mai dernier le conseil municipal a voté la mise à disposition de la C.A.R.O le bâtiment qui constituait jadis l'ancien presbytère et qui est destiné à accueillir la future médiathèque de la commune. Cette mise à disposition va permettre l'installation du chantier, de fouilles dans un premier temps, puis de rénovation dans un second.

Des idées fortes que doit porter la future Médiathèque d'ÉCHILLAIS ont été dégagées lors de différents groupes de travail en s'appuyant sur le réseau dynamisé par la Communauté d'Agglomération.

Ceux-ci se sont investis dans une approche prospective de type « *programme culturel* » fondateur du programme fonctionnel et technique au service du projet.

LE PREMIER POINT FORT : UNE EXTENSION DE L'ESPACE PUBLIC

De prime abord, le groupe de travail a témoigné qu'il ne doit pas y avoir de rupture urbaine entre l'espace public et le cœur de la Médiathèque.

Aujourd'hui et dans le cadre de ce projet, au-delà des notions de transparence, c'est la notion de transition entre l'espace public et l'accueil de la Médiathèque qui doit être

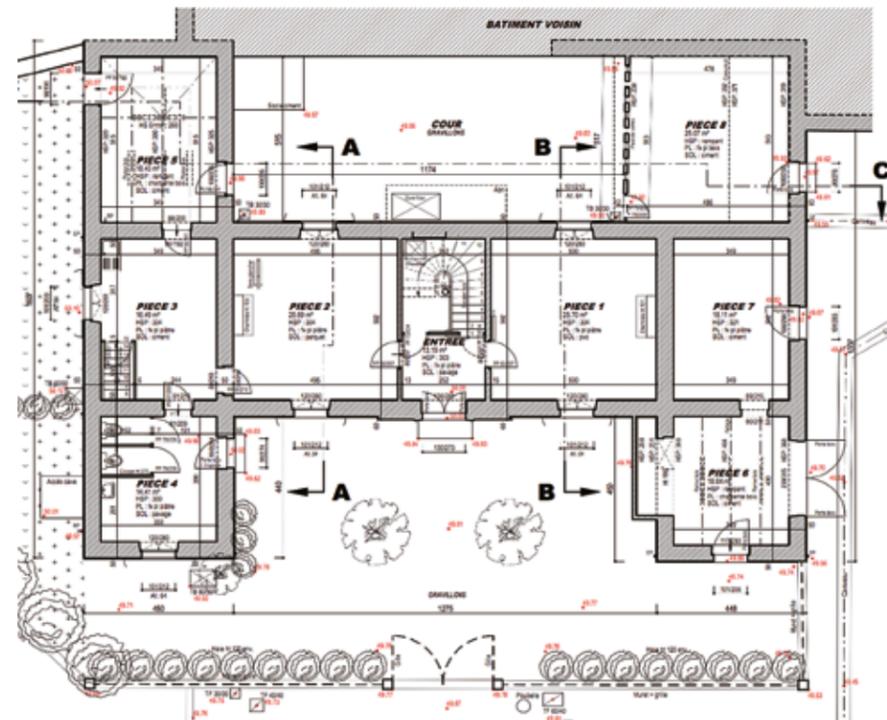
transcendée ; la notion de « *pré-accueil* » une véritable transition urbaine... l'espace public doit pénétrer dans la Médiathèque.

LE DEUXIÈME : UNE MÉDIATHÈQUE, OUTIL DE COMMUNICATION CULTUREL ET ÉVÉNEMENTIEL

Cela recouvre la continuité du réseau de lecture publique de l'Agglomération qui irrigue son territoire avec des actions culturelles susceptibles d'intéresser des populations dépassant le territoire communal et positionnant la présente médiathèque comme un outil de dynamique culturelle local.

La notion d'expositions s'inscrit assez largement dans cette ambition ; la médiathèque d'ÉCHILLAIS participe de la dynamique de lecture publique d'Agglomération.

Il s'agit également de s'inscrire dans une dynamique culturelle locale. A ce titre, la Médiathèque doit se positionner comme un « *lieu réceptif* », donc très flexible en termes de configurations, intéressant les porteurs de rencontres et d'animations grâce à une politique de réunions participatives en cohérence avec les activités du lieu... un lieu ouvert et visible.



Leïla SEUGNET

La voirie

RÉNOVATION DU CHEMIN DE LA GARENNE

Après la rénovation de la route de Monthérault et de l'allée de la Gardette, c'est le chemin de la Garenne qui cette année fait peau neuve pour un montant estimé à 130 000 euros.

Les travaux d'enfouissement ont commencé en mars et sont totalement terminés. La deuxième phase qui se terminera par un revêtement neuf de la chaussée et une nouvelle organisation des places de stationnement va se concrétiser durant le second semestre.

LA ROUTE DE SAINT AGNANT

Face à la forte dégradation de la route qui mène d'Échillais à Saint Agnant (prolongement de la rue de la limoise), au niveau du coude permettant notamment aux poids lourds d'accès à l'entreprise Decons, les services techniques ont dû intervenir d'urgence. Le coût de cette intervention s'est élevé à un peu plus de 3 000 euros.

Une réflexion plus poussée doit être menée avec la CARO, les dégradations provenant d'une activité industrielle pour laquelle la CARO a compétence, ainsi qu'avec la commune de Saint Agnant puisque cet axe relie les deux communes.

LA VITESSE UNE RÉFLEXION À MENER

Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises le non-respect de la limitation de vitesse dans la commune.

Afin de combattre ces incivilités nous avons rétabli sur le barreau de liaison, à l'intérieur de la commune, le règle de la priorité à droite ce qui a permis une baisse sensible de la vitesse notamment au niveau du ponant.

Soucieux de développer la mobilité douce et de sécuriser vélos et piétons, nous réfléchissons à d'autres mesures qui permettront encore, nous l'espérons, la vitesse. Des groupes de travail sur ce point spécifique, vont voir le jour à la rentrée.



Jean-Noël ROUSSELLE

FINANCES

2021 : une année saine

Les recettes de fonctionnement de l'année 2021 ont été légèrement supérieures à la prévision budgétaire avec un encaissement total de 2 535 093,22 € pour une prévision de 2 477 913 € et ce malgré l'application du coefficient correcteur. *

Les dépenses de leur côté se sont élevées à 2 171 690,54 €, en 2020 elles étaient de 2 002 655,68 €, soit une hausse de 6,68%.

Au final la section de fonctionnement présente un excédent de 363 402,68 €, celui-ci était de 374 500 € à la fin 2020.

Ce bon résultat a été obtenu grâce aux efforts de tous : personnels administratifs, personnels techniques et élus pour contenir les dépenses communales et « chasser » toutes les économies possibles en faisant jouer au maximum la concurrence lors

d'achats de matériels.

Côté investissement les recettes se sont élevées à 860 048,46 € et les dépenses à 726 328,37 €, les restes à réaliser, (c'est-à-dire les recettes ou les dépenses engagées mais non encore soldées) présentent un résultat positif légèrement supérieur à 17 000 €.

*Voir Échillaisien 06/2021

Le budget 2022

LES IMPÔTS LOCAUX

La situation de la commune ne supposait pas la nécessité de recourir à une augmentation de la taxe foncière. C'est donc tout naturellement que le conseil municipal a reconduit les taux votés par le conseil municipal l'an passé.

Pour autant cela ne signifie pas que le montant des impôts que les propriétaires auront à payer à la fin de l'année sera identique à celui payé fin 2021. En effet dès novembre 2021 des tensions inflationnistes sont apparues et ce de façon encore plus sensible depuis le déclenchement des hostilités en Ukraine.

Dans son plan budgétaire 2022 le parlement avait tablé sur un taux d'inflation supérieur à 3% et voté une augmentation des taxes perçues par les communes de 3,4%. Pour mémoire, rappelons que le taux d'inflation en France aujourd'hui est de 4,8% à fin avril.

La taxe foncière est calculée à partir de la « valeur locative cadastrale d'un bien ». Cette dernière représente le montant du loyer annuel que le propriétaire pourrait théoriquement obtenir de son bien, s'il le louait. C'est cette valeur locative « virtuelle » qui a été augmentée de 3,4%.

On peut dire que cette augmentation sera bien en-dessous de l'augmentation prévisible de certaines dépenses incompressibles comme les carburants, l'électricité, l'alimentation (écoles) pour lesquels nous avons anticipé une augmentation moyenne de 18% et le coût de certaines matières indispensables à la bonne marche de la commune (produits pour l'entretien de la voirie, des bâtiments...).

LE BUDGET FONCTIONNEMENT

Les prévisions 2022 sont légèrement inférieures par rapport au budget 2021 :

- 2 312 911 € budgétés en 2020

- 2 477 913 € budgétés en 2021
- 2 380 150 € budgétés en 2022

Cette baisse s'explique d'une part en raison d'une attente moindre en matière d'atténuation de charges, essentiellement des remboursements de charges, y compris salariales, en cas d'arrêt maladie et une absence totale de ressources en provenance de produits exceptionnels, la commune n'ayant déclaré aucun sinistre susceptible de donner lieu à un remboursement de la part de l'assureur.

UN BUDGET INVESTISSEMENT « VOLONTARISTE »

Le risque inflationniste n'a pas empêché le conseil municipal de se montrer résolument décidé dans sa politique d'investissement en votant notamment 663 000 € de projets nouveaux.

Les axes principaux concernent la voirie et les réseaux pour 219 000 €, avec notamment la réfection du chemin de la Garenne, la création d'un self-service à la cantine de l'école pour un montant de 37 000 €, l'achat de matériel pour les services techniques de la commune (40 000 €), la maîtrise d'œuvre pour la tranche 1 du projet « cœur de bourg » (125 000 €), l'acquisition d'une propriété appartenant à l'Etat et sa rénovation pour 104 000 € et enfin l'aménagement intérieur du local « pôle santé ».

Au total le budget investissement de la commune s'élèvera en 2022 à 1 223 800 €, il est légèrement supérieur aux prévisions faites dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).

Il ne fait aucun doute que le budget investissement va connaître de fortes tensions en raison du risque inflationniste qui frappe toutes les économies.

LE PROJET CŒUR DE BOURG

Ce projet constitue la réalisation majeure de la mandature actuelle, mais en quelques mois tous les paramètres sont passés à l'orange pour ne pas dire au rouge.

C'est ainsi que l'étude a été faite sur la base d'un coût d'emprunt variant entre 0,5% minimum et 1% maximum. A l'heure actuelle les taux ne cessent de croître mensuellement (augmentation des taux qui ne manquera pas d'impacter le coût final de ce projet).

Dans le même temps le coût des matières premières ne cesse de croître. Ce qui était possible il y a encore quelques semaines l'est beaucoup moins aujourd'hui, sauf en révisant le montant prévu.

Les données techniques ayant été validées il y a quelques semaines, trois cabinets d'architectes ont été sélectionnés et nous attendons avec impatience leur retour afin d'entrer dans la phase concrète de ce projet.

LES AUTRES DÉPENSES

L'inflation va également impacter les projets de voirie où le coût des matières premières ne cessent de croître presque quotidiennement.

Il va donc être impératif de faire encore plus jouer la concurrence, notamment pour les projets les plus importants en termes de voirie ou de réhabilitation de bâtiment, qui sont deux des composantes essentielles du budget investissement 2022.



Patrick CLAUSE

Budget participatif

Voilà notre deuxième budget participatif partiellement terminé puisqu'il reste encore à mettre en place le projet que vous avez choisi.

Cette année ce sont 14 projets qui ont été proposés entre le 1^{er} et le 21 décembre 2021, soit 8 de moins que l'an passé. Il convient donc de s'interroger sur cette baisse significative. S'agit-il d'un manque passager d'idées ? D'une déception chez certains de ne pas avoir vu leur projet retenu l'an passé ? Ou encore d'une enveloppe budgétaire insuffisante qui permettrait la mise en place de projets plus ambitieux ? Il est bien évident que la commission Finances va se pencher sur ce point.

Une fois la date de dépôt des dossiers dépassée, la deuxième phase put débuter. Le comité de validation s'est réuni afin d'étudier chaque dossier et vérifier si chacun d'entre eux était recevable ou non.

Pour mémoire le comité de validation était composé de 8 membres :

- 4 élus (3 de la majorité, un de la minorité),
- 2 membres du personnel administratif de la commune,
- 2 membres du personnel technique de la commune.

A l'issue de cette réunion, seuls 5 projets furent déclarés recevables. Chaque personne, dont le projet fut écarté, reçut un courrier personnalisé adressé par Monsieur le Maire.

Il ne restait plus qu'à mettre en place la phase de vote, ce qui fut fait de fin février à fin mars, ainsi 96 d'entre vous ont exprimé leur choix.

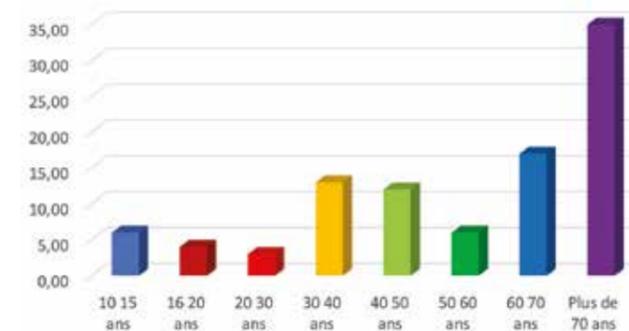
Les votes féminins ont représenté 65% des suffrages contre 35% pour les hommes, l'exact opposé de l'an passé.

% de suffrages par sexe



Par âge, ce sont les personnes de plus de 70 ans qui ont été les plus nombreuses à voter, comme le montre le graphe ci-dessous, alors que l'an passé c'était les trentenaires qui étaient les plus nombreux

Votants par âge



Enfin c'est le projet présenté par le Centre de Loisirs Educatifs et Sportifs d'Échillais qui remporte le plus grand nombre de points. En effet il était demandé à chaque votant de sélectionner 2 des 5 projets retenus, le premier choix rapportant alors 2 points, le second choix un point. Avec un total de 112 points ce projet devance le second de 18 points, il proposait de mettre en place des poubelles supplémentaires dans la commune.

Un courrier personnalisé a été adressé à tous les intéressés.

Le coût estimé de la proposition gagnante étant proche du montant maximum alloué au budget participatif, soit 1 800 euros, aucune autre proposition ne put être retenue. La mise en place de poubelles aura lieu après les vacances scolaires.

En attendant un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé, d'une façon ou d'une autre, au succès de ce deuxième budget participatif, nous vous donnons rendez-vous cet automne pour une nouvelle édition.

Comme déjà évoqué ce second budget participatif pose un certain nombre d'interrogations : comment maintenir l'intérêt des Échillaisiennes et des Échillaisiens pour ce type de démarche participative, tant en termes de propositions que de votes ? Doit-on augmenter la dotation allouée au budget participatif sachant que les finances de la commune ne sont pas extensibles ? Doit-on modifier le rythme actuel et passer à un budget participatif tous les deux ans ce qui permettrait d'attribuer un montant plus important ? Autant de questions auxquelles il va falloir répondre assez rapidement.



Arnaud DAUTRICOURT Magalie LE GOFF

URBANISME ENVIRONNEMENT

Parlons vélo et surtout pratiquons !

Le Conseil Municipal a mis en place, dès la première année de sa mandature, un groupe de travail vélo dont l'objectif est le développement de la pratique du vélo dans la commune.

Cette initiative part du constat suivant : 80% des déplacements quotidiens s'effectuent en voiture. Une situation qui a des répercussions sur notre santé, notre qualité de vie, notre porte-monnaie et le bilan carbone de notre territoire.

Le travail produit par le groupe, sous l'impulsion de notre conseillère Magalie Le Goff, nous permet de réfléchir à de futurs aménagements urbains et à des actions de promotion en faveur de ce déplacement doux.

UNE MARGE DE PROGRESSION IMPORTANTE

L'édition 2021 du Baromètre des villes cyclables 2021*, organisée par la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette, a recueilli 277 384 réponses. Seules les communes ayant atteint un minimum de 50 réponses de cyclistes ont été classées. C'est le cas d'Échillais (72 réponses). La commune a atteint la note de 2,95, qui se traduit par un « climat vélo plutôt défavorable ». Les résultats de cette consultation nous ont permis de mettre en évidence un certain nombre de freins à la pratique du vélo sur la commune et servira de référence pour les actions à venir.

*Les résultats sont consultables sur le site : <https://barometre.parlons-velo.fr>

DES ACTIONS SONT DÉJÀ LANCÉES AU NIVEAU DU TERRITOIRE

LE SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE DE LA CARO

Cette démarche est engagée par la CARO depuis janvier avec l'appui du cabinet d'études INDDIGO.

Les résultats de cette étude sont attendus pour la fin d'année 2022.

Les 3 ambitions principales de cette feuille de route seront : développer l'usage du vélo au quotidien, sécuriser les itinéraires cyclables et inciter les habitants à la pratique du vélo.

A noter qu'en parallèle, le Département met en place, de son côté, un schéma directeur vélo au niveau départemental.

Il y a donc une réelle opportunité de faire évoluer la pratique du vélo sur nos territoires.

VÉLODYSSÉE : LIAISON

TRANSBORDEUR - PASSERELLE CARLOT

Le projet de mise en place d'une signalétique officielle indiquant clairement le cheminement vélo sur cet itinéraire bis est lancé. Cette action est portée par le Département, en relation avec la CARO et la commune.

PASSERELLE BOIS PERMETTANT LA LIAISON TRANSBORDEUR - TRAVÉE PONT LEVANT

Cette passerelle, reliant le transbordeur et l'ancien pont levant et amenant les promeneurs et cyclistes à emprunter le cheminement calcaire vers Soubise, est la propriété du Département.

Depuis plusieurs années, la commune alerte les services départementaux sur l'inadéquation entre l'entretien de cet ouvrage et sa fréquentation.



Une négociation concernant ce point a été engagée. L'idée serait que le Département, propriétaire de l'équipement, prenne en charge la remise en état et le gros entretien de cet aménagement, la commune pourrait réaliser le petit entretien courant mais en étant remboursée financièrement de ce travail fait par le Département.

Par ailleurs, les services départementaux ont installé de nouveaux compteurs de passage à la sortie de cette passerelle.

AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

La CARO offre une aide financière de 50 à 200 € selon le quotient familial du bénéficiaire, à toute personne majeure résidant sur son territoire et faisant l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf (batterie sans plomb) ou d'un vélo pliant ou cargo neuf (électrique ou non).

Toutes les informations sur :

• www.agglo-rochefortocéan.fr/velo-assistance-electrique-aide-laquisition

L'Etat peut également compléter cette aide locale (qui doit être sollicitée en premier lieu) en versant au bénéficiaire une prime du même montant que l'aide locale, dans la limite de 200 € (soumis à conditions de ressources).

Pour plus d'informations :

• www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique#

JUIN AU TRANSBORDEUR : UN MOIS POUR EXPÉRIMENTER LES TRAJETS TRAVAIL/DOMICILE EN VÉLO !

Pour la deuxième année consécutive, le mois de juin est un mois d'expérimentation de l'ouverture élargie du pont transbordeur. En effet, la traversée sera possible tous les jours de 7h30 à 19h sans interruption, exception faite de la fermeture technique hebdomadaire, le lundi de 8h à 10h.

L'objectif de cette expérimentation est de proposer aux habitants de la CARO une alternative à la voiture pour passer d'une rive à l'autre de la Charente.

Alors, que vous soyez Rochefortais travaillant sur Échillais, Saint-Agnant et Soubise ou bien un habitant d'une de ces communes travaillant sur Rochefort, profitez de cette opportunité pour tester une autre mobilité du quotidien !

OPÉRATION « CARAVÉLO » POUR LES COLLÉGIENS

Les 1^{er}, 2 et 3 juin, en collaboration avec l'association Vélo pour Tous en Pays Rochefortais, la commune d'Échillais proposera un accompagnement des collégiens de La Fayette jusqu'à leur établissement scolaire. Pour ce faire, 3 points de rassemblement entre le centre bourg et le pont transbordeur seront mis en place dès 7h15.



Localisation des carrefours



Les logements sociaux

Aujourd'hui, la Commune d'Échillais poursuit ses efforts en faveur du logement social :

- un Permis d'Aménager est en cours d'instruction pour la construction de 52 logements avec Habitat 17,
- nous sommes en discussion pour l'édification de minimum 27 logements avec l'OPH Rochefort Océan sur 2 macro-lots de la ZAC de la Tourasse,
- une réflexion est aussi en cours pour un projet de 15 logements minimum sur un foncier de 3 000 m² appartenant à la commune,
- nous avons aussi en cours l'acquisition d'une maison appartenant à l'Etat pour y réaliser 4 logements sociaux.

Malgré ce programme et la volonté communale pour favoriser les programmes de logements sociaux, nous avons reçu fin janvier un courrier nous indiquant le prélèvement à hauteur de 68 756,44 € pour les 346 logements manquants.

POURQUOI ?

Nous sommes soumis aux critères du dispositif SRU, en tant que commune de plus de 3500 habitants. Nous avons donc une obligation, légale et nationale, de proposer 25% des logements en logements sociaux. Comme la plupart des communes sous ce dispositif nous avons du retard et depuis notre entrée dans ce dispositif au 1^{er} janvier 2018, nous avons tout mis en œuvre pour favoriser et obliger les projets d'urbanisation à créer des parts de logements sociaux.

Certes au 1^{er} janvier 2021 aucun nouveau logement n'avait été livré mais depuis 51 l'ont été et 21 sont en passe de l'être. Ces logements qui nous permettraient de doubler notre parc auraient dû être livrés avant le 1^{er} janvier 2021, voire 2020. Les différentes causes en sont :

- pour l'OPH Rochefort Océan (51 logements) : un problème de montage du dossier avec la DDTM en 2016, puis

une non prise en compte du dossier par la DDTM pour la programmation 2017, ce qui a occasionné un décalage sur la programmation 2018 avec obtention des agréments en octobre 2018. Ce sont donc 2 années de retard qui incombent à l'obtention des agréments par les services de l'Etat. Le chantier a démarré en janvier 2019 avec 59 jours d'intempéries en 2019 et 40 jours en 2020. Il y a eu ensuite l'arrêt COVID, puis quelques autres mois d'arrêt à cause des concessionnaires (ENEDIS, GRDF et ORANGE). Ce qui fait que 31 logements ont été livrés en janvier 2021 (au lieu de mai 2020) et 20 autres l'ont été en juillet 2021 (au lieu de janvier 2021). Aucune livraison partielle n'était possible car les programmes sont réalisés en Vente en l'État Futur d'Achèvement (VEFA).

- pour Atlantique Aménagement (21 logements) : le chantier a débuté en juillet 2020 et a rencontré de multiples déconvenues. 4 mois ont été perdus pour abandon de



Arnaud DAUTRICOURT

chantier par le maçon, il y a eu 68 jours d'intempéries et l'impact COVID pour les entreprises entraîne des retards tant pour les personnels que pour les matériaux.

Ces deux grosses opérations auraient dû nous permettre de doubler notre parc, et donc de réduire notre prélèvement, mais les retards pris pour obtenir les agréments, la météo et le COVID ont donc différé leur finalisation. Nous nous retrouvons donc pénalisés pour des faits ne relevant pas de notre volonté.

NOUS N'ABDIQUERONS PAS !

Contrairement à d'autres communes, nous maintiendrons nos programmes comme le montre les 100 nouveaux logements sociaux qui sont en projet !

Alors que l'institution devrait nous aider à obtenir les agréments et à supporter les effets du COVID, il en est tout autrement.

L'Etat applique ses critères sans prendre toujours en compte les spécificités de nos communes, de nos régions ou du contexte actuel.

Les nouvelles mesures en faveur de la lutte contre l'étalement urbain rendent l'accès au foncier difficile pour des opérations immobilières. Nous doutons que les bailleurs répondent présents lorsqu'il n'y aura plus que des solutions unitaires, ou quasiment, en densification.

La Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan envisage aussi de limiter le subventionnement des bailleurs faute de budget.

Pour l'instant, il est difficile de faire mieux pour montrer notre bonne volonté. Le fait de nous avoir pénalisé par ce prélèvement est extrêmement démobilisateur.

Nous engageons une procédure de demande d'exonération en montant un dossier qui devrait nous permettre l'exemption de l'amende en mettant en avant que nous puissions être considérés comme commune isolée. En effet, proche de nous, une commune est considérée en tant que telle. Elle est certes un peu plus éloignée de la ville centre que nous le sommes mais chaque jour elle bénéficie de 2 rotations de bus supplémentaires en hiver et 4 de plus en été. Nous disposons donc de moins de transports en commun vers Rochefort qui est le seul réel bassin d'emploi. La Charente constitue une véritable barrière et le viaduc de l'estuaire ne facilite nullement le transport pour une population fragile. Nous demandons donc à être considéré, le plus rapidement possible, commune isolée et à ce titre être exempté de prélèvement.

Notre demande est double : reconsidérer et recalculer notre prélèvement afin de prendre en compte les logements qui auraient dû être finalisés, mais aussi, au titre de notre « faible desserte » être classée commune isolée afin de prétendre à l'exemption.

Logements sociaux et les particuliers

L'OPAH RU ET LES AIDES PRIMO-ACCÉDANT

PREMIER LOGEMENT : UNE AIDE À L'ACHAT "DURABLE"

Vous allez devenir propriétaire de votre résidence principale pour la première fois, la Communauté d'agglomération Rochefort Océan peut vous aider à financer votre projet. Les conditions évoluent : seuls les logements datant d'avant 2013 (dont des travaux ont déjà été effectués ou pas) sont éligibles.

Pour maintenir et améliorer la performance énergétique de l'habitat sur son territoire, la Communauté d'agglomération Rochefort Océan apporte une aide financière aux primo-accédants afin d'acquérir des logements de qualité et économes en énergie. Les futurs propriétaires peuvent donc solliciter la Communauté d'agglomération Rochefort Océan pour une aide financière à leur projet d'achat si le bien immobilier acquis atteint une certaine performance énergétique. Cette subvention s'élève à 8 000 €.

AIDE À LA RÉNOVATION

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, Renouvellement Urbain est un dispositif qui va avoir un véritable effet levier sur la revalorisation et la redynamisation des centres anciens de toutes les communes de la CARO. Elle va permettre de résorber l'habitat dégradé voire indigne, la vacance et produire du logement locatif social privé à destination des populations à faible revenu. Cela va répondre aussi à la volonté forte de la Communauté

d'agglomération d'aider les propriétaires occupants, disposant de ressources très modestes, à réhabiliter leur logement, l'adapter ou l'améliorer tout en luttant contre la précarité énergétique mais également les propriétaires bailleurs. L'opération va porter également sur les copropriétés, le patrimoine communal transformé en logements ou encore le traitement d'îlots en centre-ville... Cette opération, mise en place depuis le 1^{er} juillet, va se dérouler sur cinq années et va permettre de soutenir entre 600 et 700 logements à l'échelle des communes de la CARO. Vous souhaitez être plus informés sur le dispositif ? Vous souhaitez être accompagnés dans votre projet de rénovation et de recherche d'aides financières adaptées à votre situation ? Vous êtes propriétaires occupant ou bailleur, ou vous souhaitez le devenir ? SOLIHA, missionné par la CARO, pourra vous accompagner gratuitement dans votre démarche durant les cinq prochaines années.

Pour tout renseignement, des permanences ont lieu sur rendez-vous tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis de chaque mois, de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30 à :

LA MAISON DE L'EMPLOI
 Parc des Fourriers
 1, Avenue Maurice Chupin
 A Rochefort

Vous pouvez prendre rendez-vous ou simplement obtenir des informations auprès de :

SOLIHA
 110 Grande rue
 17180 PÉRIGNY
 ☎ 05.46.07.49.99

ATTENTION : les aides financières sont attribuées dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle.

Lotissements

ZAC DE LA TOURASSE

Les tranches 1 bis, 5 et 6 sont en cours de construction.

Les acquisitions foncières sont en cours de finalisation afin que l'ensemble du périmètre puisse être urbanisé.

Nexity engage aussi la mise en œuvre du lotissement « Rue du Pressoir » situé à côté de la ZAC de la Tourasse et accessible par la rue de la Tourasse. Il a une superficie de 6831m² pour la construction de 12 lots.

LE LOTISSEMENT « LE CLOS DE LA PLAINE »

Situé dans le prolongement de la ZA de l'Houmée, ce lotissement est aménagé par NEXT SARL et le groupe PIERREVAL, il est constitué de 40 lots individuels et 1 macro lot social avec le bailleur

HABITAT 17, pour l'édification de 52 logements sociaux.

ZA (ZONE ARTISANALE) DE L'HOUMÉE

La seconde tranche a été inaugurée le 12 avril en présence de Sylvie Marcilly, Vice-présidente de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan, en charge de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation, Michel Durieux pour la Communauté d'Agglomération de Rochefort, de Lionel Pacaud et Gérard Pons, nos conseillers départementaux, de Claude Maugan Maire d'Échillais.

Nous attendons les entreprises avec beaucoup de confiance, nombre d'entre elles sont impatientes car le foncier professionnel est rare sur notre communauté d'agglomération. Ce projet est très important car il génère de l'emploi et de l'économie pour les autres entreprises de la commune.



Armelle CUVILLIER

CARO - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE ROCHEFORT OCÉAN

La CARO : Pourquoi ?

VOICI QUELQUES CHIFFRES CLÉS POUR MIEUX COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA CARO.

La Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan est un Établissement Public de Coopération Intercommunale.

Ce sont 25 communes et 64 937 habitants.

Il y a 58 conseillères et conseillers communautaires élus au suffrage universel, lors des élections municipales. Ils forment le Conseil Communautaire. Ils élisent à leur tour un Président, actuellement M. Hervé BLANCHE, et ensuite des Vices-Présidents, qui forment, avec les maires, le Bureau Communautaire. Toutes les communes sont représentées en proportion de leur population. Rochefort la plus grosse commune a 22 élus, l'Île d'Aix, la plus petite, a 1 élu. Échillais est représentée par 3 élus, 2 de la liste majoritaire M. Claude MAUGAN et Mme Armelle CUVILLIER, et un élu de la liste minoritaire M. Etienne ROUSSEAU.



LE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement de la CARO est très proche de celui d'une commune : un Président/un Maire, des vice-présidents/des adjoints, des conseillers communautaires/municipaux et un conseil communautaire/conseil municipal. Dans les deux cas, des commissions sont créées où sont élaborés et discutés les projets. A la CARO les commissions sont animées par un Vice-Président. Notre Maire, M. Claude MAUGAN est Vice-Président à la politique CULTURELLE et à la gestion des équipements culturels.

Dans toutes les commissions, les communes ont des élus de la liste majoritaire et de la liste minoritaire. Exemples pour Échillais :

- Commission Culture, Mme Stéphanie GUEVEL et Mme Isabelle MANCA,
- Commission Ruralité et matériels techniques mutualisés, M. Alain BARRAUD et M. Jean-Pierre GIRARD.

La CARO est donc un organisme parfaitement démocratique. La plus grosse commune Rochefort, avec ses 22 élus n'a pas la majorité, elle ne peut pas imposer sa volonté aux autres communes.

LE FINANCEMENT

Pour ses Ressources, la CARO ne dépend pas directement des communes même si un prélèvement spécifique CARO est perçu sur la taxe foncière.

Les formes de financement sont nombreuses et on peut citer :

- les revenus de ses biens meubles et immeubles ;
- les sommes qu'elle reçoit des administrations publiques, associations, particuliers, en échange d'un service rendu ;
- les dotations, subventions et participations de l'Union européenne, de l'État, de

diverses collectivités territoriales et d'autres institutions ;

- les produits des dons et legs ;
- le produit des taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés, notamment pour l'assainissement et les ordures ménagères ;
- le produit du versement destiné aux transports en commun ;
- le produit des emprunts...

Elle perçoit également les revenus de la fiscalité économique, dans les domaines où elle est compétente. Cela représente une quarantaine de pôles d'activités.

LES COMPÉTENCES

En ce qui concerne les domaines de son ressort, certains sont obligatoires, on y adhère en adhérant à la CARO, il s'agit du développement économique (zones de l'Houmée et de Pimale en ce qui nous concerne, de l'aménagement de l'espace communautaire, de l'équilibre social de l'habitat, de la politique de la ville, des transports urbains et enfin de la GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

D'autres sont optionnels ou même facultatifs. Chaque commune est libre de son choix en fonction de son intérêt.

Dans le monde actuel, que pourrait faire une commune de 3700 habitants comme ÉCHILLAIS ?

Comment ferions-nous face à la collecte des tonnes de déchets que nous produisons ?

Comment financerions-nous un service régulier de bus, pour permettre à nos enfants de se rendre à leur établissement scolaire ?

Comment assurerions-nous la construction des logements sociaux que la loi nous impose de bâtir ? et combien d'autres choses...

C'est en nous unissant pour former une agglomération attractive de 65 000 habitants que nous pouvons faire entendre notre voix.

La CARO est l'un des partenaires du SIL (Syndicat Intercommunal du Littoral) qui a pour mission la gestion de nos déchets. La CARO assure donc la collecte et le traitement de nos ordures ménagères. Cela représente 17683 tonnes pour l'année 2021. M. Claude MAUGAN est Vice-président du SIL.

La CARO assure par l'intermédiaire de l'établissement Transdev, la circulation du réseau R'Bus. R'BUS c'est 9 lignes régulières, 4 lignes de bus scolaire, 1 ligne de bus pour personnes à mobilité réduite. Ce sont ces bus qui conduisent, entre autres, les enfants d'Échillais, tous les jours de la semaine à leurs établissements scolaires.

C'est grâce à l'Office Public de l'Habitat de la CARO que 51 logements sociaux ont été construits sur ÉCHILLAIS, durant les deux dernières années. D'autres projets suivront. L'Office Public de l'Habitat Rochefort-Océan a fait plus de 5 millions d'euros d'investissements locatifs sur la ZAC de la Tourasse.

C'est à l'action de la CARO qu'Échillais doit l'agrandissement et l'aménagement de la Zone de l'Houmée, ce sont 25 lots dédiés aux entreprises sur un espace de 5 hectares. Cela générera de l'emploi sur notre commune.

C'est un partenariat, entre la CARO et le Département de la Charente-Maritime, qui a permis de financer la Passerelle sur le canal de la Broidoire.

La CARO assure la promotion et la publicité touristique de toutes les communes y compris Échillais. C'est elle qui a financé et mis en place le circuit Pierre LOTI en 2020. C'est avec elle et grâce au Département qu'un balisage, entre le Pont Transbordeur et la passerelle de la Broidoire, va être installé pour permettre aux cyclistes de traverser notre bourg. Elle assure

l'entretien et le fonctionnement du Pont Transbordeur (Budget 300 000 €). Durant la période estivale la nacelle circule 9h30 par jour, 7 jours/7. Pour assurer ce service en toute sécurité, il faut du personnel, aussi bien pour le fonctionnement que pour l'entretien. C'est également la CARO qui gère la Maison du Transbordeur, avec son personnel et ses expositions temporaires.

En matière de Culture la CARO est très présente. Elle soutient des projets, elle aide les jeunes créateurs. C'est elle qui finance les projets de médiathèque qui se sont mis en réseau, dont celle d'Échillais. Dès la fin des fouilles archéologiques, notre

nouvelle Médiathèque verra le jour (budget 2 500 000 €). C'est aussi l'événementiel estival (un mercredi jazz au château de La Bristière), le travail avec les écoles dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle, l'aide à l'achat de spectacle par les communes, l'aide aux festivals (les Brassées Solidaires), le soutien à la filière audio-visuelle...

Les services juridiques de la CARO, assistent la Mairie d'Échillais, dans la construction de nos projets, et les services financiers nous aident dans nos recherches de subventions. Cela nous permet d'envisager certains travaux, que nous ne pourrions pas financer.

Ceci n'est qu'un petit aperçu de ce que

fait la CARO. Pour être complète la liste serait bien trop longue. La CARO n'est pas en concurrence avec Échillais, c'est un partenaire actif. Cela demande de la part des élus de notre commune un gros investissement de temps. Non seulement il faut être présent aux commissions, mais aussi au bureau communautaire, au conseil communautaire, au Bureau du SIL, au conseil de l'Office Public de l'habitat... C'est un travail parfois ingrat, le plus souvent obscur, mais absolument nécessaire.

Il faut être présent, dans les instances décisionnelles pour faire entendre sa voix
 « *Les absents ont toujours tort* ».

Silence : la CARO fait du cinéma

Depuis les années 1960, la Charente-Maritime a servi de décors à de nombreux films :

- certaines séquences « *Du Jour le plus long* » ont été tournées plage de la grande Conche, sur l'île de Ré,
- bien sûr il y a eu « *Les Demoiselles de Rochefort* » de Jacques Demy (1966/67), film mondialement connu, aussi bien pour sa musique de Michel Legrand, que pour ses acteurs français et américains et qui débute sur notre pont Transbordeur,



- en 1967, le film « *Les aventuriers* » de Robert Enrico, marque les esprits avec, en plan final, un survol du Fort Boyard et la superbe musique de François de Roubaix. Certaines scènes avec Lino Ventura et Alain Delon ont été tournées au fort Liédot, sur l'île d'Aix.



- on oublie difficilement, la magnifique affiche du film « *Les hauts murs* » avec la vue sur la Passerelle de Tonnay-Charente (film de Christian Faure, sorti en 2018 avec Carole Bouquet et Michel Jonasz)
- Plus récemment, pour la télévision, on pense aux « *Mystères de l'île d'Aix* », aux « *Meurtres à Rochefort* » et au « *Mystère des Majorettes à Échillais* ». La série « *Je te promets* » va entamer sa troisième saison de tournage à Fouras.

Films, téléfilms, documentaires... Rochefort-Océan attire de plus en plus de tournages. En 2020, la CARO a reçu une cinquantaine de demandes de tournages. Seule une dizaine a pu être réalisée. Pourquoi cet engouement pour notre territoire ?

DES ATOUTS NATURELS

Notre région jouit d'un bel ensoleillement et d'une lumière particulière, qui met en valeur la pierre calcaire, de notre patrimoine bâti, de paysages variés, bordés par la mer, traversés par des fleuves, des rivières et des canaux.

Tout le long de l'estuaire de la Charente il y a des fortifications diverses, à Rochefort la Corderie Royale et l'Hôpital de la Marine sont autant de décors possibles.

Cette nature préservée, ces sites patrimoniaux remarquables, ces villages restés authentiques sont autant de décors facilement accessibles.

UN ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

La région Nouvelle Aquitaine est le 2^{ème} investisseur public pour le cinéma et l'audiovisuel en France. La Charente-Maritime investit également beaucoup dans ce domaine.

L'ancien cinéma de l'Alhambra a été aménagé en studios de post-production images et sons, pour faciliter le travail des professionnels. Il est le seul studio de post-production français situé en dehors de la région parisienne et il a une très bonne renommée.

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE

Le Bureau D'Accueil des Tournages (BAT) est une instance Départementale, avec un BAT à La Rochelle et un BAT à Rochefort-sur-mer. La CARO a d'ailleurs créé sa propre filière audiovisuelle, au sein du service culture, en 2018. Un partenariat a été mis place entre la CARO et le BAT de la Charente-Maritime. L'Agglomération subventionne le fonctionnement de ce BAT.

La Caro facilite le travail des professionnels dès les premiers repérages en mettant à disposition des bureaux, du personnel qualifié, des fichiers pour les figurants et certains petits rôles. Elle s'occupe de trouver des hébergements pour les acteurs, leur famille et toutes les personnes nécessaires au tournage (chambres d'hôtes, meublés, hôtels...).

Cet engagement n'est pas seulement une charge. Le tournage d'un épisode « *Mystère à* », dure environ 21 jours. Entre les hébergements, la restauration, le travail pour les techniciens locaux... cela représente une retombée nette de 600 000 € pour notre territoire. Voici quelques exemples d'hébergements, pour

illustrer l'impact économique local :

- **Le Bal des Folles, long métrage 2021** : 78 nuitées en chambre → 7 800 €
- **Mystères de l'Ecole de Gendarmerie, 2021** : 101 nuitées chambres et meublés → 7 500 €
- **J'ai tué mon mari, série** : 5 jours de tournage → 8 000 €

Au-delà de ces retombées pour l'hébergement c'est aussi tout le commerce local qui en profite au travers des restaurants et des divers magasins car les différents participants consomment sur place.

Ces tournages représentent aussi une vitrine pour notre territoire, en effet ils donnent souvent envie aux spectateurs de venir découvrir notre belle région.

La Caro soutient également les projets locaux, en voici quelques exemples :

- **Sœurs Jumelles** : premières rencontres de la musique et de l'image durant quatre jours au mois de juin, elles sont ouvertes aux professionnels et au grand public. Elles ont un rayonnement national avec une ambition internationale l'année prochaine,
- **Festival Millimétrage** : avec des courts métrages d'auteurs de moins de 35 ans. Ce festival a été fondé par d'anciens élèves, des classes « *cinéma* » du lycée Merleau-Ponty de Rochefort.
- **Les Écrans verts** : festival qui sensibilise le public, aux thèmes éco-citoyens,
- **de nombreux autres festivals de la CARO**, en lien avec l'audiovisuel, sont soutenus par la CARO (FIPIM, Rochefort Pacifique, Les Aventuriers...).

EN 2022 DES TOURNAGES SONT PRÉVUS

- **en mai-juin** un long métrage américain « *The lost Locket* »,
- **en juillet-septembre** la 3^{ème} saison de « *Je te promets* »,
- **fin 2022** « *Mystère de la Marée* ».

On ne peut que se réjouir, de l'attrait des « *caméras* » pour notre territoire.

SOLIDARITÉ LIEN SOCIAL

Prévention des Accidents Vasculaires Cérébraux

À l'initiative du conseil des sages et du Conseil communal d'action sociale (C.C.A.S.) la journée du mercredi 18 mai était consacrée à la prévention des accidents vasculaires cérébraux.



Il faut savoir qu'en France, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) représentent une cause importante de handicap (cette pathologie représente la première cause de handicap acquis non traumatique chez l'adulte : 500 000 Français vivent avec des séquelles d'un AVC), la deuxième cause de démence après la maladie d'Alzheimer et la première cause de mortalité chez les femmes. En Charente-Maritime 3 personnes par jour sont victimes d'un AVC (20 pour la région Nouvelle Aquitaine) qui sera fatal pour 20% des personnes concernées. Il faut donc se montrer vigilant.

2 TYPES D'AVC

Dans 85% des cas, l'AVC est dit « *ischémique* » : un vaisseau sanguin se bouche dans le cerveau, le plus souvent à cause d'un caillot, ce qui bloque l'apport en oxygène et engendre des lésions dans la zone non irriguée.

L'AVC découle principalement de l'athérosclérose, une pathologie qui consiste en la formation, dans la paroi des artères, de plaques d'athérome (un dépôt de cholestérol, de calcaire et de cellules, qui s'entoure d'une chape fibreuse). Ces plaques grossissent, épaississant la paroi des artères.

Dans la plupart des cas, elles restent stables, non symptomatiques. Mais il arrive que la chape fibreuse se fragilise, et finisse par se rompre : la libération de son contenu dans la circulation provoque alors la formation du caillot. Si ce caillot bouche une artère cérébrale, c'est l'AVC.

Les 15% des accidents restants sont « *hémorragiques* », et résultent de la rupture d'une artère cérébrale.

C'est la raison pour laquelle la matinée du mercredi était destinée au dépistage, notam-



Michel GAILLOT

ment de l'hypertension, car l'hypertension est souvent la source principale du bouchage de notre « *tuyauterie* ». Une certaine de personnes se sont présentées, avant ou après avoir fait leur marché, au stand ouvert spécialement par l'association place d'Uettingen, et tenu par des bénévoles. Quelques minutes suffisaient pour, dans un premier temps se faire prendre la tension, puis tenir une petite barre d'acier afin de déceler une éventuelle arythmie cardiaque. Je vous rassure aucun cas grave n'a été décelé et toutes les personnes testées sont reparties tranquillement chez elles.

L'après-midi une conférence s'est déroulée dans la salle du foyer municipal, suivie d'échanges entre les bénévoles de l'association et la cinquantaine de personnes présentes dans la salle.



La première partie de l'intervention concernait les symptômes de l'AVC qui, pour résumer, peuvent être :

- une difficulté à parler,
- une paralysie du bras ou du visage,
- une faiblesse d'un côté du corps.

Si l'un de ces symptômes apparaît il ne faut pas perdre de temps car chaque minute compte. Le réflexe salvateur, et il n'y a que celui-là, est d'appeler le 15, 4h30 après l'apparition de ces derniers les chances de survie sont fortement compromises.

C'est ce que nous ont confirmé deux des bénévoles présents victimes d'un AVC.

Le premier, ancien maire d'une commune proche de Bordeaux, a ressenti les premiers troubles à son réveil. Heureusement toujours conscient, il a pu appeler le 15, qui, à la description des troubles, a très vite décelé un AVC ischémique, c'est-à-dire le bouchage d'un vaisseau du cerveau. Transporté au CHU de Bordeaux il a été opéré en urgence. A sa sortie de coma, 3 semaines plus tard, il a appris ce qui lui est arrivé, notamment l'ablation d'une partie du cerveau et l'incapacité de se déplacer et de faire les gestes du quotidien. Grâce à sa volonté et à des mois de convalescence, d'efforts et le soutien de tous ceux qui l'entourent, il a pu retrouver en grande partie son autonomie, mais est incapable de retourner à une vie

professionnelle normale. Adeptes du vélo, il a dû remplacer celui-ci par un tricycle et se lance régulièrement des défis comme celui du mois dernier qui lui a permis, avec l'association, de relier Bordeaux à Strasbourg en 10 jours.

Pour la seconde personne, les symptômes sont également apparus au réveil, et sa survie est due en grande partie à ses amies de travail. En effet, inquiète de ne pas la voir arriver à son poste, une de ses collègues l'appelle, sans résultat. Elle prévient alors son époux qui retourne immédiatement à son domicile, celui-ci découvre son épouse avec d'horribles douleurs à la tête. Il appelle directement le 15, qui détecte un AVC hémorragique. Transportée d'urgence à l'hôpital, cette ancienne échillaisienne, subit une intervention afin de rétablir une circulation sanguine normale. La même procédure de rétablissement suivra, avec donc de longs mois de rééducation, même si l'intéressée ne retrouvera pas au final toutes ses facultés motrices du côté gauche.

Pour les deux accidentés il n'y a pas de doute. D'abord il faut agir très vite, c'est la raison pour laquelle ils conseillent aux personnes vivant seules de s'équiper d'un système permettant d'alerter les secours en cas de besoin. Ensuite le maître mot est : LA VOLONTÉ. Un AVC plonge souvent les victimes dans un état de délabrement physique sévère. Sans la force de « *vouloir s'en sortir* » et surtout avec le soutien de tous les proches, les chances de récupération sont fortement compromises et dans certains cas peuvent être fatales.

Pour finir les intervenants ont rappelé qu'il n'existe pas de traitement préventif, en revanche, il existe des facteurs de risques qui ne sont pas propres à l'AVC. L'hypertension artérielle, déjà évoquée, le diabète, le tabagisme, l'obésité, le café ou l'alcool en font partie, au même titre que la sédentarité. Pour combattre cette dernière de nombreuses associations de notre beau village sont prêtes à vous accueillir pour vous faire bouger et vous aider à faire le plein d'énergie. N'hésitez pas à vous renseigner.

Si vous souhaitez plus d'informations vous pouvez consulter les sites internet suivants :

- Site de l'association **AFTC Gironde**
<https://aftc-gironde.org/site/>
contact@aftc-gironde.com
- Site de l'association **Amoc33**
www.amoc-asso.fr
amoc33@laposte.net

Échillais : une commune où il fait bon vivre et... longtemps

Comme vous le savez sûrement, pour devenir centenaire il faut commencer jeune, et c'est ce qu'on fait 7 d'entre eux, dont la plupart réside encore à Échillais. En fait l'âge reste et demeure une donnée relative puisque quarante ans c'est la vieillesse de la jeunesse, et cinquante la jeunesse de la vieillesse. Nous allons vous démontrer que nos centenaires sont résolus à rester dans cette deuxième période de leur vie.

FRANCIS LAGOUANELLE



Ce qui surprend lorsqu'on arrive chez Monsieur Lagouanelle c'est l'animation, car notre centenaire est très entouré par sa famille, et notamment ses petits-enfants. Sur le chemin de ses 101 ans, Francis Lagouanelle se souvient parfaitement des étapes de sa vie et évoque avec une belle aisance les très nombreux souvenirs dont elle fut ponctuée.

Retiré aujourd'hui dans la maison qu'il fit construire il y a 50 ans, il n'oublie pas ses jeunes années en région bordelaise, là où son père exerçait le métier de Maître Tailleur, qu'il apprendra au sortir de l'école à 12 ans.

A 23 ans, alors que la France vivait l'occupation allemande, il doit interrompre sa vie professionnelle pour rejoindre, contraint et forcé, le nord de l'Allemagne au titre du Service du Travail Obligatoire, où il fut affecté dans une usine de fabrication de parachutes. Il contracte alors la scarlatine, subit une hospitalisation éprouvante de 40 jours, et obtient une permission de 3 semaines en France. Il décide alors de ne pas repartir en Allemagne et s'engage dans la Résistance.

Après guerre, il retourne en Allemagne dans les rangs de l'Armée d'occupation, avant de reprendre son métier de tailleur auprès de son père, à la Base aérienne de Rochefort.

En 1970, avec plusieurs membres de sa famille, il participe à la création, rue de la Tourasse, de l'entreprise « Confection Rochefortaise » spécialisée dans la confection de vêtements militaires. Une activité qui se poursuivra jusqu'en 1990, date de son départ en retraite.

Commence alors une vie plus apaisée. Francis suit les cours de dessin-peinture dispensés au Centre de Loisirs Éducatifs et Sportifs par M. Girard. Une passion qu'il vit intensément pendant 20 années : les très nombreux tableaux accrochés sur tous les murs de sa maison en témoignent.

Toujours très alerte, Francis Lagouanelle souligne qu'il a toujours « évité l'alcool » et recherché en tout la modération. Quant au plus beau souvenir de sa vie c'est celui de la scarlatine qu'il contracta, alors qu'il était en Allemagne et obtint l'autorisation de revenir 3 semaines en France...pour ne pas y retourner et vivre alors et intensément la Résistance.

HÉLÈNE GUÉDON



Mme Guédon, née Grassiot, ne semble pas affectée par les ans. Derrière un visage doux se cache une femme de caractère et impatiente, ce qui peut paraître surprenant lorsque l'on est centenaire, elle est tout de même la doyenne des Échillaisiennes. C'est elle qui va diriger nos échanges et décider du moment où il sera temps de passer à autre chose. Il faut dire que la vie n'a pas été très douce avec elle.

Échillaisiennes à 100%, née d'une famille elle aussi Échillaisienne elle voit le jour le 29 juillet 1920, rue de la Renaissance, d'un père employé aux chemins de fer et d'une mère couturière disparue trop jeune et qui va la laisser seule avec son « papa ». C'est ce métier qu'elle choisira d'exercer quelques années plus tard après un apprentissage à Tonnay-Charente.

Comme beaucoup de jeunes, le bal du samedi soir est le lieu idéal pour rencontrer celui qui deviendra l'homme de sa vie, artificier au sein de la Marine Nationale. Ils se marieront en 1943, naîtront ensuite trois enfants : une fille et des jumeaux.

Si elle ne se souvient plus très bien des dates, ce sont pourtant de bien tristes souvenirs qui hantent son esprit.

La mort de son père tout d'abord, happé par une locomotive lors de manœuvre alors qu'il travaillait à la SNCF. Suivi par le décès de son mari quelques années plus tard d'un arrêt cardiaque.

Enfin, et à trois mois d'intervalle, la mort de ses deux garçons. A cette annonce on s'aperçoit que les années n'ont pas effacé la douleur, le silence qui s'installe met mal à l'aise, et on a presque honte de faire remonter à la surface ces instants, qui ont dû être bien difficiles à traverser.

Le visage redevient souriant lorsqu'elle revient à ses souvenirs de couturière et le plaisir qu'elle avait à confectionner les vêtements de ses clientes. Elle était alors très connue dans le village et fière de créer robes, pantalons et autres vestes.

Puis soudain, elle se lève, l'entretien est terminé, elle a décidé de passer à autre chose. On la comprend et on la regarde s'éloigner appuyée sur son déambulateur, car quand on est la doyenne, on reste debout sur ses jambes sans l'aide de personne. A peine le temps de lui donner rendez-vous le 29 juillet prochain pour son anniversaire.

PAULETTE CAILLAUD



Cadette de Mme Guédon de quelques jours, elle est née le 7 août 1920, Paulette Ragot, respire la bonne humeur et son œil vif nous scrute en permanence.

Dès le début de l'entretien elle s'enquière de la raison de cet interview et se défend d'être une personne « particulière » dans la commune.

Fille unique, née à Chef Boutonne, commune des Deux Sèvres, de parents agriculteurs, elle se souvient de son « papa » si généreux avec tout le monde qu'elle enterrera le moment venu à Échillais pour le garder près d'elle.

Comme pour beaucoup de jeunes filles de l'époque les études sont réduites au strict minimum, parents et grands parents préférant utiliser les enfants pour réaliser les travaux de la ferme.

En 1941, elle épouse Paul Caillaud et ensemble ils auront trois enfants, une fille et deux garçons. Ils s'installent à Échillais en rachetant la boucherie du village, tenue alors par un lointain cousin. Pendant que Paul fait ses tournées, ce qui lui donne l'occasion de faire connaissance avec presque « tout le monde », elle reste à la boucherie pour découper des « tonnes » de biftecks provenant de bêtes abattues à Saint-Agnant. Ce qu'elle retient de cette époque c'est la solidarité qui existait entre tous les acteurs de la boucherie, ce qui permettait, lorsque l'un d'entre eux était en difficulté, d'obtenir le soutien de tous.

Comme le temps libre était une notion quasi inconnue à cette époque, lorsqu'elle n'était pas derrière le comptoir, Mme Caillaud confectionnait des robes pour ses filles, comme elle le fera un peu plus tard pour ses belles-filles.

A la fin de l'entretien elle avoue avoir apprécié ce moment car elle aime beaucoup la conversation et rendez-vous est pris pour elle aussi le 7 août prochain. On pourra peut-être alors échanger sur le contenu de cet article.

ANDRÉ MATUCHET



Nous terminons par quelqu'un qui n'a pas encore 100 ans mais qui s'en approche beaucoup : André Matuchet, né en 1926.

Expulsé de son Alsace natale en 1941 il entre à la SNCF en 1943 et devient rapidement agent au réseau « Arc en ciel » de la France combattante, en qualité de chargé de mission, ce qui lui vaudra de

nombreuses décorations militaires. Fait prisonnier le 31 décembre 1943, il s'évade le 16 mars 1944 et est rapatrié sur Paris par un inspecteur de police et son réseau de résistants. Début janvier 1945 il s'engage dans un groupe de commandos de France, et jusqu'au 8 mai 1945 il participe aux opérations commandos de ce groupe, ce qui lui vaudra une croix de guerre.

De retour à la vie civile il réintègre la SNCF, jusqu'en août 1949. Il rentre alors à l'Éducation Nationale, comme maître auxiliaire dans un premier temps, puis de Professeur d'Enseignement Technique Théorique titulaire. Il est muté à Rochefort en 1962 et y enseignera jusqu'à sa retraite en octobre 1987. Entre temps, en 1979 il sera fait chevalier des palmes académiques.

Mais retraite ne voulait pas dire arrêt d'activité. En effet il sera volontaire pour assurer des cours au CIPECMA de Chatelaillon, puis donnera des cours aux apprentis de Rochefort travaillant chez des artisans, ainsi qu'à de jeunes détenus qui désiraient suivre une formation de charpentier.

Autant pour son passé militaire que pour ses actions dans la vie civile, monsieur Matuchet a reçu de nombreuses décorations : croix de guerre 39-45, croix du combattant, médailles des déportés et internés de la résistance...

Des vies bien remplies et qui méritent bien d'être rappelées à la mémoire des plus jeunes.

De tous ces entretiens le mot de la fin revient à Mme Caillaud : « Vive la vie »

Un merci tout particulier à la direction et au personnel de la résidence « les jardins de Lucile » sans qui cet article n'aurait pas pu voir le jour.



Alors que la mise en page de cet article était quasiment terminée, nous avons appris le décès de notre doyenne à l'âge de 103 ans.

Henriette Brard a consacré sa vie au service des autres et a toujours résidé au cœur du village dans une des plus anciennes maisons d'Échillais. Appréciée de tous pour sa positivité, elle laisse le souvenir d'une dame digne et d'une grande bienveillance et pour qui la famille constituait un pilier fort de sa longue vie.

GROUPES



Échillais l'Avenir Ensemble

Groupe majoritaire

2022 devait être synonyme de retour à une vie normale, rangeant, au rayon des mauvais souvenirs, les mois de pandémie et leurs contraintes.

La crise sanitaire a eu, a et aura des impacts sur notre vie quotidienne. Pour les plus jeunes tout d'abord, ils ont été privés d'une scolarité normale pendant deux ans. Cette interruption entraînera certainement des conséquences sur la vie future des plus fragiles d'entre eux. Pour nombre d'entre nous les déserts médicaux existaient déjà avant la crise, mais ils se sont intensifiés depuis et s'étendent désormais à l'hôpital. Échillais lutte depuis plusieurs années pour conserver un service médical de qualité, mais le combat est loin d'être gagné. Garder nos services de santé est une bataille quotidienne, les développer relève de l'exploit. Le seul point positif pour l'instant vient de la reprise économique, et nous espérons que la livraison de la tranche 2 de la ZAC de l'Houmée va renforcer notre tissu industriel et donc le dynamisme de notre village.

Mais c'est désormais la guerre en Ukraine qui affecte notre vie quotidienne.

Pour notre commune aussi, l'impact de cette tragédie se fait lourdement sentir, notamment au niveau de ses finances. Contrairement aux particuliers, les communes ne bénéficient d'aucun « bouclier », alors que le coût de l'énergie, des carburants ou de l'électricité « flambe ». Nous avions fait preuve de prudence lors de l'élaboration du budget, mais nos prévisions étaient loin des taux rencontrés actuellement.

Malgré ces mauvaises nouvelles qui s'accumulent au fil des mois, l'équipe s'attelle à la réalisation des projets prévus dans notre programme.

Que ce soit au niveau de la communication (borne interactive, réseaux sociaux, site internet ou encore affichage public), de l'urbanisme (opération « cœur de bourg »), de l'environnement (mise en place d'un plan d'actions biodiversité), des bâtiments (rénovation de la mairie et de la médiathèque, entretien de notre patrimoine, achat d'une propriété pour y réaliser des logements), des écoles (isolation des classes, achat de matériel informatique, création d'un self-service), de la voirie (rénovation annuelle et entretien courant), des associations (soutien financier, mise à disposition de matériel et de locaux, informations dans les publications locales) ou encore de la solidarité essentiellement par le biais de CCAS, sans oublier le renforcement de notre rôle au sein de la CARO, nombre de nos promesses électorales sont en place.

D'autres propositions sont sur les rails, telle que la mobilité douce, que nous souhaitons développer avec l'aide de la CARO et du Département. Un groupe spécifique concernant l'utilisation du vélo comme mode de transport a vu le jour et certaines de ses réflexions sont en train d'être mises en place. Un autre groupe de travail est prévu concernant la vitesse dans la commune, car elle est encore trop souvent excessive, ce qui représente un risque certain pour les piétons et les cyclistes.

Mais ces deux événements, que sont le COVID et la guerre en Ukraine, nous questionnent et nous obligent à penser et agir autrement. Nous avons vu l'impact qu'a eu sur la santé l'absence de matériel de prévention et le rôle déterminant du personnel médical et para médical dans la vaccination. Comment être certain qu'en cas de nouvelle pandémie la réponse sera plus efficace ? Comme évoqué précédemment, la guerre en Ukraine a déjà un impact sur notre vie quotidienne, même si pour l'instant, il reste limité. Si ce conflit se prolonge quelles en seront les conséquences à court, moyen et long terme ? Comme bien souvent, il va falloir ajuster nos desideratas avec réalisme et nous adapter aux nouveaux enjeux économiques et sociaux auxquels nous faisons face depuis deux ans.

Nous concluons sur une note positive. Nous avons décidé de faire du 3 septembre prochain une date clé pour notre village en regroupant : l'accueil des nouveaux arrivants, le forum annuel des associations et en invitant tous les artisans-commerçants du village à présenter leurs activités. Le soir venu, vous profiterez des festivités de « Jour de Fête » dont vous avez été privés les deux dernières années. Nous vous y attendons nombreux !

CÉRÉALES/MARAÎCHAGE

Dans leur « *monographie de la commune d'Échillais* » J. Fredonnet et M. Turque décrivent les procédés agricoles utilisés pour mettre en valeur les terres de la commune, avec comme règle de base l'assolement quadriennal.

Les céréales IL Y A UN SIÈCLE

Au début du XX^e siècle 800 hectares de terre sont utilisés par les agriculteurs pour la culture des céréales. La première année les terres sont consacrées à la culture du blé après avoir bénéficié au préalable d'une fumure au fumier. A cette époque les engrais dits « *naturels* » jouaient un rôle important dans la fertilisation des champs et le fumier produit par les animaux de la ferme en était l'élément principal.

L'année suivante l'avoine remplaçait le blé. L'avoine était alors cultivée à la fois comme céréale pour son fruit riche en amidon, et comme plante fourragère à couper « *en vert* » pour ses pousses tendres et sucrées qui plaisaient aux animaux de la ferme, principalement les chevaux.

La troisième année la terre était laissée en jachère. Les cultivateurs ont toujours désigné sous ce nom une suite d'opérations de travail du sol (labours, hersages...) destinées d'abord à nettoyer le sol des mauvaises herbes, ensuite à préparer le lit de semence d'une céréale semée en automne. Elle était très consommatrice de travail, tant humain qu'animal. Jachérer, c'était labourer plusieurs fois, chaque labour ramenant à la surface des graines de mauvaises herbes qui germaient, le labour suivant détruisant ces mauvaises herbes.

Enfin le cycle se terminait la quatrième année par la semence de plantes sarclées, par exemple des pommes de terre, après une fumure aux engrais artificiels, essentiellement les superphosphates importants pour les racines et leur croissance.

La principale production à cette époque était le blé, semé uniquement à l'automne, et qui donnait un rendement maximum de 35 hectolitres, les bonnes années et sur les meilleures terres. Venaient ensuite l'avoine, produit indifféremment en automne et au

printemps, le maïs dont une partie était réservée à l'alimentation du bétail, et enfin un peu de seigle. A noter également à cette époque la culture de deux plantes fourragères qui ont presque disparu : la jarosse et le sainfoin.

Par sa rusticité, sa souplesse d'utilisation et ses qualités nutritives le sainfoin présentait beaucoup d'intérêt pour les éleveurs d'autant qu'il s'adaptait très bien dans les régions calcaires sèches. La luzerne l'a progressivement remplacé.

Le terme « *jarosse* » typique de la région regroupait plusieurs espèces de plantes fourragères qui étaient coupées « *en vert* ». Considérées ensuite comme des « *mauvaises herbes* » ces plantes ont quasiment disparu en tant que plantes cultivées.

DE NOS JOURS

Aujourd'hui la production de céréales a bien changé. Ce sont au total 830 hectares qui continuent à être exploités par moins d'une dizaine de sociétés agricoles.

La principale céréale produite est le maïs avec 371 hectares de culture soit 44,7% du total des céréales produites sur la commune. Le maïs est une plante multifonctionnelle. Si la production de fourrage est abondante, les éleveurs peuvent récolter en grain une partie de leur surface. A l'inverse, en période de sécheresse, des cultures en maïs grain peuvent être ensilées pour constituer une réserve alimentaire pour les troupeaux en période hivernale.

Arrive sur la seconde marche la production de blé (dur ou tendre) sur 225 hectares soit 27,1%. Du fait de sa large palette de variétés, cette céréale s'adapte à toutes les conditions pédoclimatiques, dans toutes les régions du territoire. À chaque usage il y a un choix variétal adapté. Si les variétés de blé tendre sont avant tout destinées à la meunerie pour la production de farine, et donc de pains, de biscuits, de pâtisseries ou de viennoiseries, le blé dur, concassé en semoule, sert quant à lui principalement à fabriquer des pâtes. Le



Ferme du bois Bernard

cycle de développement d'une céréale diffère selon l'époque à laquelle elle est semée. Les cultures d'hiver, semées à l'automne, et les cultures de printemps, semées au début de printemps, ne subiront donc pas les mêmes attaques de ravageurs ou de maladies

Colza et orge arrivent en troisième position avec respectivement 57 hectares et 49 hectares de terres cultivées. La culture des pois de printemps, principalement utilisés en alimentation animale, même si les débouchés en alimentation humaine et comme ingrédient sont en pleine croissance, n'est réalisée que sur une surface de 10 hectares.

La dernière position revient à la culture de la luzerne avec seulement 7 hectares utiles. Pourtant la luzerne commence à être reconnue pour ses nombreux avantages. Ainsi, les producteurs de luzerne ou non, estiment qu'elle est une bonne tête d'assolement et nécessite peu d'interventions pour l'agriculteur, qu'elle a la capacité de fournir de l'azote à la culture suivante et permet d'aérer et de restructurer les sols. Ceci représente certainement un espoir de la voir se développer dans nos champs.

Le maraîchage IL Y A UN SIÈCLE

Toujours dans l'ouvrage précité, J. Fredonnet et M. Turque expliquent que le maraîchage est pratiqué dans les jardins situés en bas de la Renaissance, à la Limoise, et surtout au Verger. Plus que de jardins ou de champs, on parlait de « *mottes* ». Ce terme, toujours utilisé de nos jours par les « *vrais* » charentais, il désigne une petite masse de terre détachée avec une bêche, une charrue ou tout autre instrument aratoire.

La production était vendue sur le marché de Rochefort et comprenait essentiellement des betteraves, des topinambours et des choux. A cette époque la culture de la pomme de terre commence à prendre de l'ampleur.



Le comité de rédaction

DE NOS JOURS

Une seule exploitation continue l'activité de maraîchage, il s'agit de la ferme du Bois Bernard. Elle s'est spécialisée dans la production de melons, tomates et fraises. Située à la sortie de la commune, en direction de la Base Aérienne, on peut apercevoir les grandes bâches qui permettent la culture de ses produits.

Sous certaines d'entre elles poussent des fraises. Les pieds sont plantés directement dans des sacs de terreau, ce qui limite le développement des mauvaises herbes, ils sont posés sur de longs rayonnages surélevés. Un système de goutte à goutte vient apporter à la plante l'eau dont elle a besoin pour se développer, et le butinage se fait de façon tout à fait naturelle grâce au travail acharné des insectes pollinisateurs. Ici, point de système de chauffage polluant, les bâches jouent pleinement leur rôle de serre en engrangeant la chaleur du soleil durant la journée. Les fraises n'ont plus qu'à se développer tranquillement de mai à septembre.



Fraises

Le principe est quasiment identique pour la culture des tomates à ceci près que les sacs de terreau ont disparu et que le pied pousse en pleine terre. La limitation des « *mauvaises* » herbes vient de la distribution de l'eau qui se fait directement au pied du plan et en quantité limitée afin que seule la tomate puisse en bénéficier.

Toute entreprise maraîchère en Charente-Maritime se doit de respecter la tradition du « *melon charentais* ». A la ferme du bois Bernard, sa culture s'effectue également sous serre du début du printemps au début de l'été, mais toujours en plein champ ce qui la rend plus exposée aux risques naturels, à l'exception de la sécheresse en raison de la présence d'un système d'irrigation.

Rappelons que si vous souhaitez des produits sains issus d'une agriculture raisonnée et proche de chez vous, les produits de la ferme sont disponibles sur place de mai à fin septembre. Ils n'attendent que vous.

Merci à Gilbert Lebras, Jean-Pierre Fontaine, Daniel Pilard, Pierre Jaumier, Henri Sanna et Eric Berbudeau pour leur collaboration et leurs précieuses mémoires, ainsi qu'à la chambre d'agriculture de Charente Maritime pour les données statistiques.

LES ÉVÉNEMENTS DU SEMESTRE



Sylvie PROUST Stéphanie GUEVEL

Marché de Noël

C'est dans l'espace place Uettingen/foyer municipal que l'association « *famille en fête* » a organisé, le dimanche 28 novembre, le marché de Noël. L'occasion de découvrir à quelques jours de Noël des idées de cadeaux pour petits et grands.



Au total plus de 800 personnes ont visité les différents stands installés sur la place et dans le foyer. Il n'a pas toujours été facile de faire un choix car tous les produits proposés étaient de qualité, heureusement dans de nombreux cas ce choix a été laissé au père Noël.

Téléthon

De nombreuses associations se sont mobilisées pour l'édition 2021 du Téléthon qui, une fois encore, s'est déroulé dans des conditions particulières du 3 au 5 décembre, compte tenu de la situation sanitaire.

Les activités ont débuté dès le vendredi soir, même si le traditionnel repas a dû être annulé, et se sont poursuivies tout au long du week-end. Chaque association a fait preuve d'imagination pour collecter un maximum de dons : traditionnelle vente de pensées, kilomètres parcourus avec son animal préféré, jeux de cartes, vente de crêpes, circuit à vélos... ont ainsi animé ce week-end particulier.

Au final ce sont plus de 1 600 euros qui ont été collectés, hors don de la commune, un grand merci à tous.



Hommage

Comme chaque année, le 3 décembre une cérémonie s'est déroulée au Marais du Sud, à l'entrée des jardins partagés, pour rendre hommage aux aviateurs décédés dans l'accident de leur avion en décembre 1945.



Le « *Liberator* », un avion de transport de troupes britannique, s'écrase à la suite d'un violent coup d'orage, alors qu'il ramenait des soldats chez eux pour Noël. Les 28 passagers ne survivront pas au crash. Ils sont tous enterrés au cimetière de la Marine à Rochefort.

Concours des maisons fleuries

Le 20 janvier le Comité d'Animation d'Échillais (CAE) remettait ses prix aux lauréats du concours 2021 des maisons fleuries.

Cette sympathique réunion s'est déroulée dans des conditions un peu particulières puisque la crise sanitaire imposait le contrôle du pass sanitaire à l'entrée, et le port du masque pendant toute la durée de la réunion. Cela n'a pas pour autant entamé la bonne humeur des participants venus recevoir leur prix, en l'occurrence de très jolis pots de fleurs pour les encourager à redoubler d'efforts cette année.



Merci et bravo à tous ceux qui participent à l'embellissement de notre village.

La principale céréale produite est le maïs, en second le blé puis arrive le colza et l'orge et enfin, la culture de la luzerne



Batardeau

Il fallait être courageux ce matin du 22 janvier pour répondre à l'appel de la mairie et de l'agglomération Rochefort Océan, afin d'expliquer aux habitants de Martrou et qui sont proches de la Charente, comment utiliser les batardeaux mis à leur disposition pour prévenir les éventuelles crues à venir du fleuve.

Pour cette occasion, M. le maire, Claude Maugan, était entouré de M. Arnaud Dautricourt adjoint à l'urbanisme et à l'environnement, de M. Jean-Luc Bellard responsable des services techniques, de Mme Alexandra Dautry, directrice générale des services, ainsi que des techniciens de la CARO.



Après les explications techniques fournies par ces derniers, est venu le temps de la mise en pratique, c'est-à-dire de l'installation des barrières étanches. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il faut au minimum quatre gros bras pour les insérer dans leurs rails, ce qui supposera une solidarité entre voisins et une aide technique de la commune en cas d'utilisation de ces protections.

Le fournil de Martrou de nouveau ouvert

Ce fut une bonne nouvelle pour nombre d'Échillaisiennes et d'Échillaisiens que cette reprise d'activité de la boulangerie « le fournil de Martrou » le 15 février dernier.

Après une fermeture de plus de six mois due à un problème sur la façade du bâtiment.



Après bien des efforts, la boulangerie a pu reprendre ses activités. Pains, viennoiseries et gâteaux ont enfin retrouvé leur place dans les vitrines de la boulangerie, pour le plus grand bonheur de son propriétaire M. Hervé et de ses employés, mais aussi et bien sûr de ses clients.

Soutien à l'Ukraine

Suite à la guerre en Ukraine les associations d'Échillais se sont rapidement mobilisées pour venir en aide aux ukrainiens.

L'association Échillais Solidarité Internationale s'est immédiatement portée volontaire pour collecter les dons financiers que les Échillaisiens et les Échillaisiennes souhaitent faire. Action suivie d'une mobilisation forte des autres associations qui se sont appropriées la collecte des dons matériels (produits de santé, hygiène...). De son côté la mairie a mis à la disposition des locaux permettant le stockage des produits et les services techniques ont apporté leur aide pour le transfert des dons vers le centre de Rochefort. La collecte s'est effectuée en étroite collaboration avec la CARO qui s'est chargée de la centralisation des dons en provenance des différentes communes de l'agglomération, et la Protection Civile de Charente maritime a fait de même au niveau départemental.

Le point d'orgue a été sans nul doute la collecte organisée à Super U le samedi 12 mars où vous avez été très nombreux à

faire preuve de générosité, prouvant une fois de plus qu'à Échillais, la solidarité est un mot qui a du sens.

Compte tenu de l'ampleur de la collecte au niveau départemental, celle-ci a été arrêtée au bout d'une semaine pour les dons matériels, seuls les dons financiers restent possibles.



Assemblée générale de la FOPAC

Le 8 mars dernier s'est tenu l'assemblée générale de la Fédération Ouvrière et Paysanne des Anciens Combattants (FOPAC) sous la présidence de Jean-Daniel Lehock.

En ouverture le président a rendu hommage aux 12 adhérents décédés depuis la dernière assemblée générale et au peuple ukrainien. Il a également rappelé qu'en raison de la pandémie, de nombreuses cérémonies ont été annulées, ou se sont déroulées en comité restreint, ce qui peut expliquer en partie le non renouvellement de leur adhésion par certains membres, ceci entraînant la fermeture de certaines sections faute de volontaire.



Le rapport financier et le renouvellement du bureau ont été approuvés à l'unanimité des membres présents.

L'assemblée générale a été suivie d'un repas très convivial au cercle mixte à Rochefort.

Journée nationale du souvenir

Comme chaque année la journée du 19 mars est la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

La cérémonie, qui s'est tenue au cimetière de la commune en présence des représentants de la FOPAC, de leur porte drapeau ainsi que des représentants de la commune, avait un caractère très particulier compte tenu du contexte international.



Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts rendant ainsi hommage à tous les soldats Échillaisiens tués au cours des différents conflits.

Expo photo

Le week-end des 19 et 20 mars le Centre de Loisirs Éducatifs et Sportif (CLES) d'Échillais organisait une exposition de dessins et de peintures au foyer municipal.

37 exposants ont répondu présents, la plupart d'entre eux résidant dans la commune.

Parmi eux 30 ont présenté leurs peintures, 3 leurs photos, un exposant bien connu au sein de la commune a affiché ses dessins humoristiques, et 4 artistes ont exposé leurs créations : principalement de la céramique. Au total 82 œuvres ont été exposées au regard des 204 visiteurs qui ont découvert cette exposition durant le week-end.



Le vernissage a eu lieu le samedi 19 mars en présence des exposants, des invités parmi lesquelles Mmes Proust et Guevel représentant la mairie, et des visiteurs présents. Une occasion unique d'échanges appréciée de tous les participants, et avec une conclusion commune : recommencer le plus vite possible.

Théâtre

Retour du spectacle vivant dans la commune le dimanche 27 mars au foyer municipal Les amoureux du théâtre ont pu assister à la représentation de la pièce « Métropolitaine » de Jean-Pierre Audier, auteur très populaire dans la région, en association avec l'association le CLÉS.

Plus de 80 personnes ont, pendant une heure et demie, écouté les confidences entre Lilli et Barbara. Tout au long de cette comédie en un acte, les échanges entre les deux personnages ont permis de découvrir leur passé riche en péripéties, mais aussi leur présent, pas toujours simple, pour le plus grand plaisir du public.



La représentation a été suivie du traditionnel verre de l'amitié entre les acteurs et le public présent.

Carnaval

Le soleil était au rendez-vous le 13 mars 2022, pour récompenser tous les petits pirates qui étaient venus à l'abordage des rues de la commune. La fanfare en tête de cortège annonçait leur passage et il ne restait plus alors d'autres choix que de se barricader ou de rejoindre la troupe pourtant déjà nombreuse.



Les pirates avaient même prévu deux chars afin d'y amasser leur butin qu'ils ont finalement partagé dans la cour de l'école, sous la forme d'un goûter sous l'œil bienveillant des bénévoles de l'association « Familles en fête » ainsi que du personnel du SEJI.

Élections présidentielles

Les deux tours des élections présidentielles ont suscité une forte mobilisation de nos concitoyens.



Au premier tour 77,5% d'entre eux se sont présentés dans les bureaux de vote pour exprimer leur choix, ce qui est supérieur de 4 points à la participation au niveau national. Arrivait en tête Emmanuel Macron avec 27,72% des suffrages, suivi de Marine Le Pen 24,95% des voix, Jean-Luc Mélenchon 15,68%, Valérie Pécresse 6,06%, Éric Zemmour 5,93%, Anne Hidalgo 5,54%, Yannick Jadot 4,29%, Jean Lassalle 3,33%, Fabien Roussel 2,38%, Nicolas Dupont-Aignan 1,95%, Philippe Poutou 1,39% et enfin Nathalie Arthaud 0,78%.

Au second tour la participation a été légèrement plus faible avec 76,2% de votants, ce qui est toujours 4 points au-dessus de la moyenne nationale. Emmanuel Macron est arrivé en tête avec une courte majorité, puisqu'il a recueilli 50,96% des suffrages exprimés contre 49,04% pour Marine Le Pen.

Marché

Depuis quelques semaines notre marché s'est étoffé avec la venue de deux nouvelles commerçantes. Le « Tacot Vrac » vous propose ses produits en vrac comme son nom l'indique. Vous venez avec vos contenants et vous choisissez les produits qui vous font envie. Cette méthode de vente s'intensifie un peu partout et permet de limiter les emballages tout en évitant également le gaspillage, le client étant le seul maître de la quantité qu'il souhaite acheter.



La « Vache Charentaise » est bien entendu spécialisée dans la vente de produits laitiers fabriqués localement : yaourts, fromages, lait... L'objectif est de favoriser les circuits courts et de rapprocher producteurs et consommateurs. Largement répandu durant la pandémie en raison de la limitation de circulation, cette façon de faire du commerce a perdu de son aura et il convient donc de saluer et d'encourager celles et ceux qui font perdurer cette forme de distribution.

Bien entendu tous les commerçants du marché vous donnent rendez-vous chaque mercredi matin place Uettingen.

Retour de la Musique et de la Poésie

Le samedi 7 mai a été un moment fort pour les amoureux de la Poésie et de la Musique. Après quasiment 2 ans de silence, le spectacle vivant était de retour à Échillais et plus précisément dans notre église.

Il fallait presque jouer des coudes pour trouver une place assise et profiter pleinement du spectacle « Poésia ». Accompagné de deux musiciens de talent (Jean-Paul Bouët à la guitare et Patrick Manet au violoncelle), Nicolas Saint Lanne a enchanté le public présent sur des textes de Ronsard ou Montesquieu mis en musique ou des reprises de Gainsbourg ou de Souchon.



Une petite défaillance électrique à la fin du spectacle a donné une note encore plus pittoresque à cette soirée et donné l'occasion aux personnes présentes de donner de la voix.

Cérémonie du 8 mai

C'est dans un contexte bien particulier qu'a été célébré cette année l'armistice du 8 mai 1945, avec les événements qui se déroulent en Ukraine d'une part, et la volonté du président de la FOPAC, M. Lehouck d'associer autant que faire se pouvait, les enfants de notre école.

La cérémonie a débuté dans la cour de la mairie en présence de 2 porte-drapeaux issus des classes de cours moyen et d'un élève de CM2 associé à la montée des couleurs. De nombreux Échillaisiens étaient présents pour la remise de 4 médailles à d'anciens combattants résidant dans notre commune.

Les participants se sont rendus ensuite dans le cimetière de la commune, devant le monument aux morts. Celui-ci a été inauguré, rappelons-le, il y a tout juste 100 ans. Les élèves ont lu les différents textes officiels, avant d'interpréter avec brio l'hymne national. Puis ils ont rendu hommage, nom après nom, à tous les Échillaisiens morts sur le champ d'honneur. Un grand merci à tous les enseignants pour leur participation à cette cérémonie.



La cérémonie s'est terminée par un apéritif offert par la mairie, dans la salle du foyer municipal.

Festival Baskets et Fourchettes

Les 14 et 15 mai dernier s'est déroulé le festival « *Baskets et Fourchettes* ». Même si le point central de ce festival était situé



à Soubise, Échillais était également concernée, et cela grâce à l'implication de l'association l'Avocette.

A deux reprises le dimanche 15 mai sa présidente, Delphine Morin, a fait découvrir aux petits et aux grands la flore de l'Aire Terrestre Educative d'Échillais, située à proximité du gymnase. En fonction des indications fournies par Delphine les participants ont pu découvrir nombre d'herbes aromatiques ou bienfaitrices, cachées dans la prairie. Une recherche qui, visiblement, a beaucoup passionné les nombreux enfants présents.

Jeunes et moins jeunes sont repartis contents de leurs découvertes et d'avoir passé un bon moment instructif sous le chaud soleil de mai.

Tennis de table

En criterium fédéral, épreuve individuelle par catégorie d'âge, les pongistes Échillaisiens occupent régulièrement une place sur le podium. Ce semestre, Mickaël Koch et Mathys Drouillon s'y sont notamment illustrés en étant promus au niveau régional.



En championnat jeune, l'équipe n°2 des moins de 18 ans termine la saison invaincue.

Le Top 8, épreuve réunissant les huit meilleurs pongistes du département dans chaque catégorie, s'est déroulé le 14 mai. Trois pongistes Échillaisiens y étaient sélectionnés :

- en cadet, Mathys Drouillon finit 2^{ème},
 - en minime, Noah Lachenays finit 4^{ème} et Maxence Geutier finit 7^{ème}.
- Bravo à eux.

Tri des biodéchets : place au compostage

Depuis juin 2022, le compostage remplace la collecte en porte à porte des biodéchets.

Depuis deux ans, les habitants d'Échillais et de Moragne ont expérimenté deux solutions distinctes de tri à la source des biodéchets. Leur analyse, complétée par des études, ont permis aux élus communautaires de choisir la solution de tri de biodéchets qui sera déclinée dans les différentes communes de la CARO.

À Échillais, le compostage individuel (et collectif) a été retenu. Il remplacera la collecte en porte à porte des biodéchets.

Pour vous expliquer ce choix, et vous distribuer massivement des composteurs, la CARO a organisé deux réunions d'information et de distribution de kits de compostage en mai et juin dernier.

La distribution de composteur est toujours possible, en mairie le vendredi (merci de réserver votre créneau auprès de l'accueil) et à la CARO les lundis matin.

Depuis juin, la collecte des ordures ménagères est de nouveau hebdomadaire et le sera jusqu'à fin 2023. A partir de 2024, elle ne se fera plus que tous les 15 jours, alors adoptez dès maintenant le réflexe du compostage.

Randonnée gourmande

Le samedi 21 mai l'Association du Patrimoine Échillaisien (APE) et le Comité d'Animation d'Échillais (CAE) ont donné rendez-vous aux randonneurs gourmands pour une petite balade à la découverte des chemins verts de la commune.

C'est ainsi que quelques 250 participants ont pu, seuls, en familles ou par petits groupes d'amis, prendre l'apéritif et apprécier leur entrée dans les jardins du château de la Bristière, qui avait gentiment ouvert ses portes pour l'occasion. Ayant fait le plein d'énergie et ainsi ragaillardis nos marcheurs ont poursuivi leur périple pour savourer le plat principal aux écuries de l'Aubrée. Pour certains les jambes commençaient à être lourdes et il a fallu se motiver pour traverser les sous-bois et longer les champs jusqu'au Puits aux Bœufs, à la Limoise, pour manger son fromage et parcourir le dernier kilomètre pour un retour au foyer communal où les attendaient dessert et café. Pour les derniers la nuit était déjà tombée lorsqu'ils ont rejoint le point final mais la fierté d'avoir fait les 15 kilomètres était bien présente.

Un grand merci aux organisateurs et tous les bénévoles qui se sont assurés tout au long de la soirée que personne ne se soit perdu en chemin.

ASSOCIATIONS



Sylvie PROUST

Le mot des élues en charge des associations

Voici le printemps et la reprise des activités associatives tant attendues par la population de notre commune !

Le Club du temps libre a mis en place ses concours de belote et de tarot avec succès pour le plus grand plaisir de tous nos joueurs confirmés.

Le Carnaval d'Échillais, conduit par familles en fêtes, a connu un succès notable auprès des familles après 2 ans d'absence en raison de la pandémie. Les rues de notre village ont retrouvé les rires, les confettis, la musique de la Batucada et la bonne humeur de toutes les générations.

Le CLES a organisé une exposition peinture photo qui a lui aussi eu un beau succès. Des peintres, photographes et artisans de qualité ont côtoyés durant 2 jours un public attentif et curieux. Un prix a été décerné par le public pour la plus grande joie de l'auteur plébiscité.

Le CLES a également proposé 2 représentations de théâtre en mars et avril qui ont fait salle comble. Rires et bonne humeur au programme pour ces 2 pièces de boulevard de très belle qualité.

La Chasse aux œufs a également été couronnée de succès, le parc des écoles a été transformé pour l'occasion en jardin d'Alice au pays des merveilles ! Plus de 150 enfants et leurs familles ont passés quelques heures sous le soleil à rechercher les œufs perdus grâce aux bénévoles de Familles en fêtes.

Le mois de mai a vu fleurir la Bourse aux plantes de nos Jardiniers du marais.

A noter aussi l'assemblée générale de nos Dentellières de Saintonges qui ont fêtés leurs 20 ans cette année, une remarquable association qui nous a fait la joie de réaliser un Pont Transbordeur tout en dentelle absolument magnifique lors de leur dernier couvige.

Au sein de notre église nous avons pu apprécier le concert poétique de Nicolas ST Lanne qui a également fait salle comble, un lieu magique pour cette prestation inédite !

Le 20 mai le nouveau quartier de la Tourasse a mis en place leur première fête des voisins, une bonne manière de se rencontrer autour d'un moment de partage.

Le CAE et APE nous ont proposé une marche semi nocturne conviviale, comme à leur habitude et bien suivie par près de 200 participants ! Un pari réussi !

Le mois de juin promet lui aussi de bons moments de convivialité avec le spectacle OLILELEUR de la compagnie OTOMPO-TOM le 21 juin à 19h00. Ce spectacle, offert par la municipalité et la CARO, en lien avec un travail d'Education Artistique et Culturel mené auprès des enfants de la maternelle durant le mois d'avril aborde la peur du noir et les mille et une raisons de ne pas vouloir se coucher ! Inscrivez-vous à la mairie les places sont limitées.

Le Club de judo fêtera également ses 20 ans (un peu plus en réalité mais le covid est passé par là !) début juin au sein du foyer municipal.

Le concours photo a également été relancé, le thème de cette année est « *la*

faune et la flore dans tous ces états » et vous avez jusqu'au 21 juin pour participer à ce concours en mairie.

Nous aurons le plaisir d'accueillir un Mercredi du Jazz « *One for five Swing dance* » le 3 Août au Château de la Bristière à partir de 19h00.

La seconde édition des Brassées Solidaire aura également lieu le samedi 27 août dans le parc des écoles à partir de 16h30 au programme : concerts, spectacles, animations pour enfants et découverte des brasseurs artisanaux au profit des enfants de l'hôpital pédiatrique de Rochefort.

Enfin, nous tenons à vous annoncer la tenue de notre Jour de Fête le samedi 3 septembre. Il sera jumelé avec le Forum des association et l'accueil des nouveaux arrivants. Cette nouvelle formule sera bientôt dévoilée dans tous ces détails dans votre Échillais info.

En attendant nous vous souhaitons à tous un merveilleux été riche des propositions associatives et culturelles qui font de notre village un lieu où il fait bon vivre !



Stéphanie GUÉVEL Sylvie PROUST

Bibliothèque : 1992-2022, une page se tourne

La bibliothèque municipale a été créée en 1991 sous la mandature de M. Robert Héronneau, grâce à la volonté de l'adjointe à la culture, Mme Paule Curull et soutenue par le conseil municipal, tout particulièrement par M. Jack Rougeon, très impliqué dans le projet.

La municipalité a donné immédiatement la gestion de la structure à une association, « *VIVRE-LIVRE* », qui a œuvré pour promouvoir le livre et la lecture jusqu'au début de l'année 2017, année où la bibliothèque, devenue médiathèque, a été intégrée au réseau de lecture publique de la CARO.

En 1994, Mme Dumas Sandrine a été employée sous divers contrats avec une évolution de carrière à la hauteur de son

travail remarquable et de son implication reconnue. Elle était le ciment de l'équipe des bénévoles autour d'elle.

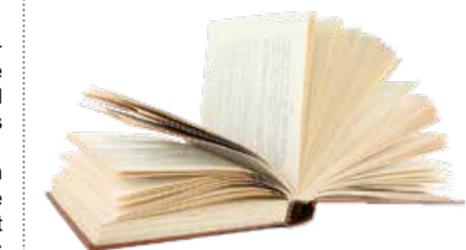
Cette équipe de bénévoles, qui a évolué au fil des années au travers de départs, décès, ou démissions, a toujours maintenu le nombre de ses membres, même depuis 2017.

VIVRE-LIVRE a un bilan très positif : animations, expositions, rencontres d'auteurs, de bonnes relations avec la mairie, le personnel administratif et technique, les écoles, les associations, les lecteurs. Aujourd'hui, tous les membres de l'association ont démissionné mais nous avons l'espoir de voir la nouvelle médiathèque sortir de terre et qu'elle sera à la hauteur des attentes de nos

adhérents (passés de 160 à près de 500).

Mais la bibliothèque vivra, et ce sera grâce au travail accompli ces trente années !

Et que VIVRE et LIRE restent notre et votre objectif.



Club Nature l'Avocette

Depuis décembre 2021, le Club Nature l'Avocette, en étroite partenariat avec 2 enseignantes de l'école primaire d'Échillais, a réalisé encore 5 animations nature pour les 45 élèves impliqués dans le projet d'Aire Terrestre Educative (ATE) d'Échillais.

Les enfants ont étudié le chêne, les jonquilles, la formation du sol, les différences entre 3 milieux naturels (bois, prairie sèche et prairie humide). Ils ont appris à se servir de jumelles et ont pu observer les fleurs, les oiseaux et les amphibiens. Ils sont même partis en excursion jusqu'à la Réserve Naturelle Régionale de la Massonne pour comparer un autre espace naturel à leur ATE.

Ils feront encore de nouvelles découvertes lors des animations programmées dans les mois à venir.

Trajet à vélo entre l'école et l'Aire Terrestre Educative d'Échillais.



Explications sur la formation du sol dans le Bois du Chay

En parallèle, le Club Nature l'Avocette, a proposé 4 sorties nature à ses adhérents. Les deux premières se sont déroulées dans le Bois du Chay à Échillais sur le thème des jonquilles et des amphibiens, la 3^e dans le Marais de Brouage pour découvrir la tortue « Cistude d'Europe » et la 4^e sur le site Natura 2000 « Chaumes de Séchebec » pour admirer les orchidées.



Balade nature dans le Marais de Brouage

Amis du Patrimoine Échillaisien

Nous avons bien repris nos activités pour l'année 2022 et les détaillons ci-dessous.

LA VIGNE PÉDAGOGIQUE D'ÉCHILLAIS

Cette activité se déroule toute l'année car elle nécessite plusieurs phases d'intervention. Ainsi en début d'année nous avons procédé à la taille des sarments réalisée par des membres de l'APE qui se sont formés à cette tâche. Puis nous procédons à la remise en état des supports des pieds de vigne afin qu'elle puisse se développer correctement. Le sol est également entretenu pour permettre une production de raisin satisfaisante à vendanger. Nous sommes également très attachés au rôle pédagogique de cet espace vigne. A ce titre nous organisons, en accord avec Madame la Directrice de l'école primaire d'Échillais, des visites sur le site pour faire découvrir aux élèves cette activité vigne.



RANDONNÉE PÉDESTRE DU 21 MAI

Après deux années d'interruption nous avons pu reprendre cette randonnée en collaboration avec le CAE. Le circuit de 10,200 km s'échelonnait du foyer vers le Tonkin, La Bristière, le canal de la Seudre à la Charente, la ferme de l'Aubrée, la Limoise et retour au foyer. Comme par le passé la participation était satisfaisante. Le parcours avec son repas échelonné ont été appréciés par les randonneurs.

CLASSE MUSÉE

L'aménagement du local se poursuit, tous les équipements d'époque (tables, bureau, tableau, cartes, accessoires anciens d'école, etc.) sont acquis. Une remise en état et un nettoyage sont nécessaires, ils se poursuivent actuellement. Cette phase de préparation terminée, le local deviendra un musée et présentera aux visiteurs des souvenirs pour les uns et des découvertes pour d'autres.



SORTIE CULTURELLE EN SEPTEMBRE

Nous étudions la possibilité d'une sortie conviviale à une distance raisonnable et par covoiturage afin d'obtenir un coût raisonnable. Des propositions sont à l'étude et seront communiquées dès qu'elles seront affinées.

BOURSE D'ÉCHANGE MULTI COLLECTIONS

Cette bourse, très prisée par les amateurs de modélismes, se déroulera en octobre prochain. Réalisée par des particuliers, elle regroupe des variétés d'objets et de bibelots qui s'échangent toute la journée entre visiteurs et exposants.

DIVERSES ACTIVITÉS

Celles-ci concernent nos participations avec les associations de la commune (brocantes, accueil des nouveaux arrivants...). Nous gérons également le petit patrimoine de la commune se composant de différents édifices répartis sur le territoire Échillaisien. En collaboration avec les services techniques communaux nous réalisons l'entretien de ces ouvrages historiques.



Kristine CALAFAT
Présidente de l'APE
☎ 06 17 32 19 36

Centre de Loisirs Éducatifs et Sportifs (CLÉS)

Tout d'abord un grand merci à toutes celles et tous ceux qui nous ont soutenus tout au long de ces deux années de pandémie. Grâce à vous et à votre discipline nous avons pu faire vivre nombre de nos activités et sans qu'aucune contamination ne nous ait obligés à les interrompre.

Le retour à une vie normale que nous connaissons depuis maintenant quelques mois nous permet de nous retrouver en présentiel et de nous adonner à nos activités favorites. Il est encore trop tôt pour faire le bilan de la saison 2021-2022 mais le simple retour à la normale nous conforte dans notre sentiment que ce sera une saison similaire à celles d'avant crise.

Pour les assidus de la gym les rendez-vous du mardi soir, avec Sébastien comme professeur ou ceux du vendredi, animés par Valéry font quasiment le plein à chaque séance. Le Yoga qui est reparti de zéro attire également une dizaine de participants chaque lundi soir. Quant à la marche, elle permet chaque jeudi de découvrir de beaux sentiers de randonnée autour ou à quelques dizaines de kilomètres de notre commune. Une exception cependant puisque la dernière semaine d'avril, 5 marcheurs sont allés randonner dans les Pyrénées Orientales avec une association amie du Gard. Les participants sont unanimes pour renouveler cette expérience la saison prochaine dans un autre coin de France.



Les fidèles de rencontre autour du fil ont retrouvé leurs habitudes chaque mardi.

Les musiciens, quant à eux, ont été très heureux de reprendre les cours, de guitare pour les uns, de piano pour les autres, en présence de leurs professeurs et de se préparer pour le gala de musique du 6 juillet, permettant ainsi à de nombreux d'entre nous d'apprécier leur talent.

Enfin notre association a repris son rôle d'animateur culturel, en organisant une exposition photos-peintures qui a attiré plus de 200 visiteurs puis en présentant deux pièces de théâtre qui ont également connu un franc succès. Ces résultats nous incitent à poursuivre nos efforts et à trouver de nouvelles idées pour animer quelques soirées estivales.



Nous terminerons en vous donnant rendez-vous le 3 septembre prochain au forum des associations. En attendant passez d'agréables vacances.



Gagnante de l'exposition photos-peintures

Comité d'Animation d'Échillais

MAISONS DÉCORÉES À NOËL ET JARDINS FLEURIS AUX PRINTEMPS

La soirée de remise des diplômes et des récompenses aux lauréats s'est déroulée le 20 janvier dernier. A cette occasion ont été récompensées toutes les familles participantes pour leurs efforts d'illuminations et de décorations de Noël s'ajoutant aux fleurissements de leurs jardins du printemps et de l'été dernier. Nous félicitons toutes ces personnes qui contribuent à l'embellissement et à la valorisation de notre commune. Nous encourageons tous les volontaires à nous rejoindre pour l'opération 2022 qui débutera bientôt.

Vous trouverez ci-après le détail de nos manifestations prévues en 2022 :

RANDONNÉE PÉDESTRE LE 21 MAI

Cette manifestation, organisée conjointement avec l'APE, s'est déroulée sur un parcours de 10,200 km. Le repas était échelonné sur le circuit avec le plat de grillade servi à la ferme équestre de l'Aubrée. Comme les années précédentes, cette sortie semi nocturne a attiré les nombreux amateurs appréciant ces randonnées.

Nous renouvellerons cette manifestation l'année prochaine dans un nouveau cadre.



BROCANTE LE 15 AOÛT

Cette journée se déroule désormais dans l'espace autour du foyer. Elle regroupe essentiellement des particuliers souhaitant céder des objets divers. Les « chineurs » trouvent généralement leur bonheur dans une ambiance estivale.



SOIRÉE BRÉSILIENNE LE 1^{ER} OCTOBRE

Annulée l'année dernière du fait de la situation sanitaire elle est bien programmée pour 2022. Cette soirée spectacle avec diner dansant sera animée par Frédéric STEPHANT et son orchestre. Des danseuses en tenues Brésiliennes accompagneront les convives de cette soirée qui se déroulera au foyer. Une information complète sera diffusée préalablement au 1er octobre et notamment pour les réservations.

TÉLÉTHON

Comme chaque année le CAE sera présent dans l'organisation et l'animation du Téléthon 2022 début décembre. Nous vous remercions par avance de vos présences à nos manifestations, comme les années précédentes, ce qui nous encourage à poursuivre nos actions pour l'Animation de notre commune.

M.A. Le PABIC
Présidente du CAE

Échillais Solidarité Internationale

VOUS DONNE RENDEZ-VOUS À L'AUTOMNE

Avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le 24 février, notre association s'est immédiatement mobilisée pour venir en aide aux populations ukrainiennes : en partenariat avec la mairie d'Échillais et la CARO, nous avons organisé la collecte des dons monétaires. En une dizaine de jours, plus de 3 500 € ont pu être collectés grâce à votre générosité et transférés à une association spécialisée dans l'assistance en matériel et produits pour les hôpitaux.

Nous continuons, bien entendu, à accompagner nos deux filleuls d'Haïti, Saül Mirthyl et Rosanna Milord. Dans sa dernière lettre, reçue au moment de Pâques, Rosanna nous parle de « la montée exponentielle du taux d'insécurité et la guerre permanente des gangs. Chaque zone a un chef de gang comme gardien. Mais, ajoute-t-elle, par-dessus tout je tiens ferme à mes études pour devenir quelqu'un de meilleur dans le futur ». Tous nos adhérents sont admiratifs devant le courage de ces jeunes qui, au milieu de la misère, de la violence, des incertitudes sur l'avenir, s'accrochent à l'éducation comme à une planche de salut.

On parle moins de Madagascar et pourtant, entre sécheresse, pillages, et pandémie,

la situation n'y est guère meilleure. Nous poursuivons notre aide au centre Akany Aïna, à Ambatolampy, qui permet à des nombreux jeunes d'être scolarisés pris en charge par une équipe éducative dévouée.

Au cours des années écoulées, ce sont essentiellement les dons et nos réserves qui ont permis de financer ces actions de solidarité. Nous prévoyons de reprendre à l'automne nos manifestations qui permettent au public du pays rochefortais d'exprimer, de manière récréative, leur solidarité avec :

- **Le 16 octobre**, au Foyer municipal, Bal folk et chants de marins, avec le groupe « *Écume des mers* »
- **Le 26 novembre**, le « *Loto des filleuls* »

Vous pouvez d'ores et déjà noter ces dates sur vos agendas.

L'équipe d'Échillais Solidarité Internationale :

Jean-François MERLE, président
Martine LE ROY, vice-présidente
Gaby RAGOT, secrétaire
Geneviève RIDEL, trésorière
Marie-Bernadette BIDAUD, trésorière adjointe

✉ echillais-solidarite@sfr.fr

Familles en fêtes



L'association Familles en Fêtes est très heureuse d'avoir pu vous retrouver en ce début d'année 2022 pour vivre ensemble de nouveaux moments de partages et d'échanges lors d'événements festifs de l'association, tels que le **carnaval et la chasse aux œufs**.

Ainsi le 13 mars 2022, **des Pirates** armés de confettis et progressant sur des **rythmes endiablés** ont envahi la ville, leur cortège grossissant au fur et à mesure du trajet.

Les deux « *chars* » réalisés sur le thème par les enfants et animateurs du SEJ clôturaient la marche, **le trésor de la sirène** étant protégé par un **terrifiant requin**.

Cette sympathique déambulation s'est achevée dans la cour de l'école autour d'un goûter offert.

Le 10 avril 2022, l'esplanade des écoles connaissait en fin de matinée, sous un magni-

fique soleil, une importante fréquentation de familles parties à la **recherche de l'œuf perdu**.

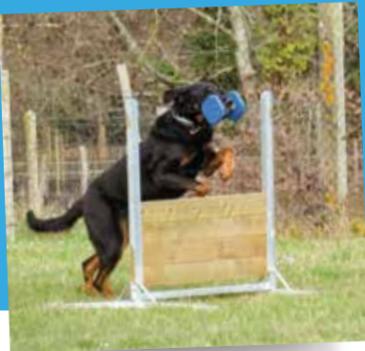
Pour les aider dans leur recherche ces familles pouvaient compter sur l'aide des personnages d'Alice aux pays des Merveilles. Ainsi, la Reine de Cœur, le Lapin Blanc, la Chenille, Le Chapelier Fou, le Chat du Cheshire, le Lièvre de Mars et le Sept de Carreau disséminés sur l'endroit, détenaient tous un bout de la vérité sur cet œuf perdu.

Mais attention... combien font des paires de pattes ? Pourquoi la reine de Cœur est-elle aussi méchante ? Que cache le grand sourire du chat ? Est-ce que le Lièvre aura assez de sucre dans son thé ? À qui parle le Chapelier fou ? Où est Alice ? Après quoi court le Lapin Blanc ? L'œuf perdu l'est-il pour tout le monde ?

Club du chien Carrières noires

Le Club du chien d'utilité des carrières noires, créé en 1997 entraîne des chiens en sauvetage (recherche de personnes disparues) en ring (épreuves de plat et de mordant), l'obéissance. À cet effet, il organise des concours sous le jugement de personnes agréées par le ministère de l'agriculture. En février il a organisé un concours national de sauvetage, une brocante à pâques (cette première expérience sera renouvelée) et organisera en septembre le concours régional de ring.

L. DONNIOU



Les 137 enfants ayant réalisé cette chasse aux œufs 2022, détiennent les solutions.

Sur la seconde partie de l'année 2022, l'association travaille depuis longtemps déjà sur la réalisation de la **deuxième édition des Brassées Solidaires** qui aura lieu le 27 août (événement organisé au profit de l'amélioration des conditions d'hospitalisation des enfants) le but étant de créer un événement festif, intergénérationnel, culturel et solidaire au sein de notre commune.

Le 31 octobre sera l'occasion d'organiser un **bal des petits monstres** à faire trembler de peur chacun d'entre nous et fin novembre le **marché de Noël** sera l'occasion de préparer les fêtes de fin d'année.

A très vite donc et en attendant rejoignez-nous sur :

- Facebook: www.facebook.com/famillesenfetes
- Facebook: www.facebook.com/lesbrasseessolidaires
- Email: familles_en_fetes@yahoo.com

L'équipe de Familles en Fêtes



Fédération Ouvrière et Paysanne des Anciens Combattants et victimes de guerre

QU'EST-CE QUE LA FOPAC ?

La F.O.P.A.C. est la plus ancienne des associations d'anciens combattants puisqu'elle a été créée en 1916, lors de la grande Guerre.

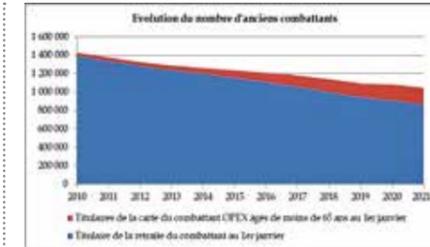
Elle fédère, sans « *esprit de chapelle* » des anciens prisonniers et résistants de 1939-1945, des anciens d'Indochine, d'Algérie, Maroc, Tunisie et des anciens militaires titulaires du T.R.N. (Titre de Reconnaissance de la Nation) ou de la carte du Combattant.

Elle rend les honneurs, avec son porte-drapeau, lors des cérémonies de souvenir et aux obsèques de ses adhérents, et plus généralement à celles des anciens combattants. Elle peut aider toute personne qui le souhaite dans les démarches administratives pour l'obtention du T.R.N., de la carte et de la retraite du combattant et certaines aides sociales aux familles.

LA FOPAC À ÉCHILLAIS

À Échillais cette fédération est présidée par M. Jean Daniel Lehouck et elle a tenu son assemblée générale le 8 mars dernier au cercle mixte à Rochefort.

Comme toutes les fédérations en France la fédération d'Échillais fait face à une baisse drastique de ses membres (41 membres, 15 sympathisants et 9 porte-drapeaux cadets).



À l'ouverture de l'assemblée générale M. Lehouck a cité les 14 anciens combattants décédés dans les 12 mois précédents et plus particulièrement M. et Mme Magne. M. Yves Magne avait été pendant 30 ans le porte-drapeau de la Fédération d'Échillais, son épouse, Yolande se chargeait de la vente des « *bleuets* ». Une minute de silence a été respectée en hommage à tous les défunts.

Le bilan financier fait ressortir un solde positif. Durant l'année écoulée l'association a dû changer d'établissement bancaire, la poste ne souhaitant plus gérer de comptes associatifs. Le transfert s'est donc effectué vers le Crédit Mutuel, mais la Poste a prélevé 90.00 € de frais de fermeture.

M. Lehouck informe les membres présents de sa nomination en tant que secrétaire chargé du listing du Mutilé au sein du bureau fédéral.

À l'issue de l'assemblée, le bureau a été reconduit et deux nouveaux membres ont été

intronisés en remplacement des membres décédés à savoir M. Gautreau Jean-Claude et M. Magne René

UN AVENIR INCERTAIN

Acteur majeur de la mémoire et de la solidarité la Fédération d'Échillais comme toutes les fédérations en France connaît un problème majeur : celui de ses effectifs. La fédération d'Échillais comprend 53 membres et un rajeunissement de ceux-ci est le souci constant de Jean Daniel Lehouck car une association ne peut vivre sans adhérent.

Pour se faire il rappelle que toute personne qui le souhaite peut adhérer dès lors qu'elle partage les valeurs républicaines et la volonté de perpétuer le partage de la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour que la France reste un pays libre et démocratique.

C'est d'ailleurs cette volonté de rajeunissement que M. Lehouck a voulu démontrer lors de la cérémonie de l'armistice du 8 mai 1945 en confiant aux élèves de notre école un rôle important par la lecture des différents textes d'hommage soit en portant fièrement le drapeau français.

Alors si comme eux vous souhaitez rejoindre la FOPAC, merci de contacter M. Jean Daniel Lehouck à l'adresse mail suivante : fopacechillaisrochefort@gmx.fr

UNE RECONNAISSANCE FORTE

À l'issue de la cérémonie du 8 mai, la FOPAC organisait un déjeuner pour l'ensemble de ces membres.

L'occasion de fêter l'anniversaire de deux de ses membres mais surtout d'accueillir le général Alain Boulet commandant de l'école de l'air et de l'Espace de Saint Agnant et son épouse. Moment fort pour nombre de participants honorés de cette présence et qui ont ainsi eu l'occasion d'échanger en toute simplicité avec un officier supérieur à l'écoute d'hommes et de femmes qui se sont battus pour leur pays. C'était la deuxième fois qu'un général en exercice participait à un repas de la FOPAC d'Échillais.



Sweet Harmonica

En septembre 2021, après une longue période de vacance due à la crise sanitaire, SWEET HARMONICA a repris, avec le plus grand bonheur, son activité musicale à raison d'une séance de mardi après-midi sur deux, salle Charente, sous la direction de M. Paul DEBA qui nous coacha, avec efficacité et bienveillance, depuis fin 2015. Avec pour objectif : jouer

à nouveau en formation orchestrale et proposer à la population d'Échillais et des environs, un concert qui pourrait se situer fin 2022 / début 2023. Le spectacle serait assuré conjointement par notre orchestre (première partie) et par notre virtuose-maison, Antoine LE ROUX qu'on ne présente plus à Échillais...

Nos portes sont grandes ouvertes à celles

et ceux qui, passionnés d'harmonica, souhaiteraient nous rejoindre dans un esprit collégial, sachant que, chez nous, l'évolution du Groupe prévaut sur toute ambition personnelle.

Nous contacter au :
☎ 07 77 69 03 08

Élise PRÉVOST

Les jardiniers du marais d'Échillais

Notre association créée en 2013 propose 30 parcelles de 50 à 150 m², mises à disposition par la municipalité d'Échillais, moyennant une cotisation annuelle de 35 € versée à l'association.



Les jardiniers novices ou confirmés peuvent cultiver ces parcelles pour leurs propres besoins à l'exclusion de tout usage commercial. Les jardins sont situés entre le chemin des mottes (piéton) et le canal de la Bridoire, en pleine nature, près du bois du Chais.

ACTIVITÉS DU 1^{er} SEMESTRE 2022

- **Bourse aux plantes** le 1^{er} Mai 2022 sur le parvis de la Mairie
- **Entretien et aménagement des jardins** le 14 Mai 2022
- **Journée portes ouvertes** le 18 Juin 2022, apéritif et pique-nique

Ils restent quelques parcelles de disponibles, n'hésitez pas à nous contacter :

✉ lesjardiniersdumarais17@gmail.com
☎ 06 07 62 64 59

Les jardiniers débutants seront accompagnés et conseillés par les plus aguerris.

Notre site web :

🌐 www.lesjardiniersdumarais17.siteweb.org



TT Échillais

Composé de 49 licenciés (23 jeunes, 26 adultes), le club de tennis de table d'Échillais affiche sa bonne forme ; en témoigne la création d'une cinquième équipe en championnat par équipe adulte en janvier dernier.

Le club compte désormais des équipes dans chaque niveau de championnat départemental :

- 2 équipes en pré-régionale,
- 1 en départementale 1,
- 1 en départementale 2, et
- 1 en départementale 3.



Podium tournoi de Saintes

Cette répartition offre la possibilité au plus grand nombre de jouer en compétition au niveau qui lui convient.

NOUVELLE TENUE

En février a eu lieu la livraison des nouveaux maillots en présence de M. Chapron, PDG de notre sponsor Super U Échillais.



Jeunes avec nouveaux maillots

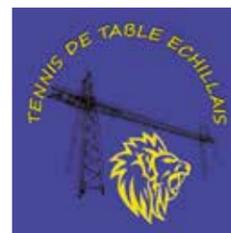
SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT

Complexe sportif les Chaumes, Chemin de l'Arnoult, Echillais

- **Jeunes débutants** : entrainement dirigé par Pascal Baudin et Mathéis Brunet
☉ le samedi matin, 10h - 11h30

- **Jeunes compétiteurs** : entrainement dirigé par Jean-Michel Menet et Oliver Dromer
☉ le mardi 19h - 20h30
et le vendredi 18h30 - 20h30
- **Loisir adulte** : entrainement libre
☉ le lundi soir
- **Adultes compétiteurs** : entrainement libre
☉ les mardi et vendredi 20h30 - 22h30

CONTACT



Christian FOURNERIE

Président du club

☎ 05 46 82 28 68 ou 06 46 89 38 32

✉ tt-echillais@laposte.net

Club du Temps Libre

A l'image de nombreuses associations nous venons de vivre deux années particulières.

Petit à petit, les activités repartent, les marcheurs, le jeu de tarot et les beloteurs sont de nouveau actifs et les scrabbleurs commencent aussi à revenir dans la salle Bridoire. Les joueurs d'Aluette continuent chez un particulier. Avec encore quelques suspensions lorsque le covid se rappelle à nous.

Nous espérons retrouver la majorité des adhérents et en accueillir de nouveaux. Les responsables de section sont à votre disposition pour les renseignements.

- **Pour la Marche** : M. Delacour
☎ 06 80 12 64 43
- **Pour le Tarot et la Belote** : Mme Kroll
☎ 07 87 29 21 13
- **Pour le Scrabble** : Mme Le Roy
☎ 06 60 28 11 86
- **Pour l'Aluette** : M. Naveau
☎ 06 63 79 78 46

L'assemblée générale aura lieu en Novembre comme chaque année, la date sera diffusée dans l'Échillais infos mensuel.



Échillais Uettingen 77



2021 une année en demi-teinte qui a tout de même permis aux membres du Conseil d'administration de l'Association ÉCHILLAIS UETTINGEN 77 d'organiser, le 11 décembre 2021, son 1^{er} marché de l'Avent à Échillais. Manifestation qui a su réunir petits et grands autour de différents exposants et animations avec en point d'orgue la visite du Père Noël dont l'arrivée, en tracteur, fut saluée par de grands coups de klaxon.

12 MARS 2022

Soutien à l'Ukraine en partenariat avec la Mairie d'Échillais et SUPER U d'Échillais.



L'Association remercie les organisateurs et toutes celles et ceux qui ont contribué, par leur générosité, au succès de cette grande chaîne de la solidarité.

NOTRE PROCHAIN GRAND RENDEZ-VOUS :

DIMANCHE 26 JUIN 2022
« COMME UN AIR DE CAMARGUE
À LA MANADE À BEAUGEAY »



A l'heure où les journées se font plus longues et les soirées plus douces, nous vous proposons, de venir nous retrouver à la Manade à Beaugeay, au cœur des Marais de Brouage. A partir de midi, nous vous souhaiterons la bienvenue autour d'une sangria qui sera suivie d'une paëlla généreuse et d'un dessert gourmand (gâteau basque et

sa crème). Plusieurs animations rythmeront votre après-midi : tombola, promenade en calèche pour les plus grands, promenade à dos de poney pour les plus petits. Une idée originale pour découvrir ou redécouvrir, autour des chevaux de Camargue, une faune et une flore préservées (cigognes, aigrettes, cygnes, tamaris, salicornes...). Une passion que Mathieu et toute l'équipe de la Manade sauront vous faire partager !

Pour tout renseignement concernant cette manifestation, n'hésitez pas à contacter l'association :

☎ 06 03 95 34 56

✉ echillaisuettingen77@gmail.com

ÉCHANGE 2022

Une nouvelle année qui ne nous permettra pas de nous rendre à Uettingen pour retrouver nos amis. Les risques sanitaires notamment, l'ont emporté sur l'envie du cœur et c'est donc d'un commun accord, mais non sans une certaine tristesse, qu'avec Rafael PFITZNER, mon homologue allemand, nous avons décidé de reporter cet échange. Que nos retrouvailles 2023 en soient plus fortes pour continuer cette belle aventure humaine née en 1977.

Véronique GIRARD LOMBARD

Présidente de l'Association

ÉCHILLAIS UETTINGEN 77

✉ echillaisuettingen77@gmail.com

☎ 06 03 95 34 56

EXTRAITS DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 Janvier 2022

Conformément au code général des collectivités territoriales en son article L.1612-1, dans le cas où le **budget de la commune** n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, le maire peut, sur autorisation du conseil municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférant au remboursement de la dette. Le Conseil Municipal a ainsi autorisé l'acquisition de cinq range-vélos auprès de la société CHALLENGER pour un montant de 1 006,80 € TTC et d'un scanner EPSON WorkForce DS-70000 pour un montant de 2 508,00 € TTC.

La convention de prestation de restauration collective signée avec le Syndicat Enfance

Jeunesse Intercommunale a été actualisée : le prix du repas refacturé au SEJI est passé de 3,98 € à 4,00 €.

Le Conseil Municipal a également autorisé la signature d'une nouvelle convention d'adhésion au service « retraite » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime. Par cette convention, le CDG 17, dans le cadre des missions de conseil qui lui sont dévolues par la loi, effectue un contrôle des dossiers de liquidation pour une retraite CNRACL et des dossiers annexes (rétablissement, régularisation, validation de services...) pour le personnel des communes et des établissements qui adhèrent à ce service, la contribution financière étant basée sur une tarification à l'acte.

L'adhésion à Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture (FNCTC) a été approuvée pour un montant annuel de 204 €. La FNCTC permet l'échange d'informations, la confrontation des expériences, l'analyse en commun des problématiques sectorielles et l'élaboration de propositions dans tous les domaines de l'action culturelle locale entre les collectivités territoriales adhérentes (environ 400). Elle propose également des formations gratuites aux adhérents sur tous les domaines de l'action culturelle.

Une demande de subvention auprès de l'Etat pour l'acquisition de capteurs de CO2 a été autorisée afin d'équiper l'école primaire d'Échillais soit 14 capteurs. Le reste à charge pour la Commune serait d'environ 600 € sur un montant total de 1260 € TTC.

difficultés d'accès aux soins par les administrés du fait de départs à la retraite des médecins généralistes actuellement en place, d'aider à l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire communal, les élus ont souhaité louer un local à la société PIMAL'IMMO par la conclusion d'un bail commercial, ce local sera ensuite sous-loué à des professionnels de santé. L'immeuble situé dans la zone Pimale sera d'une surface de 232 m² et pourra accueillir 4 professionnels de santé. Le montant du loyer sera de 1 200 € soit 350 € par cabinet occupé.

Au titre de l'année 2021, le Conseil Municipal a décidé d'**approuver l'abattement de 50%** du montant des factures de location des salles communales mise à disposition des associations et de réviser les tarifs de location des salles communales par la mise en place systématique d'une tarification à l'heure quelle que soit la salle de 2,05 € avec

une limite selon les salles.

Le Conseil Municipal a décidé de **reverser une partie du montant de la dotation « biodiversité »** à hauteur de 1 000 € annuel sous deux conditions cumulatives :

- que le projet présenté dans le cadre de l'appel à projet reçoit un retour positif de subventionnement,
- et que les autres communes qui ne perçoivent pas la dotation « biodiversité » et qui souhaitent intégrer le projet participent financièrement.

Depuis 2020, la commune d'Échillais bénéficie de la **dotation de soutien pour la protection de la biodiversité** d'un montant de 2 283 € du fait que son territoire soit intégré dans un parc naturel marin. 14 communes de la CARO ont perçu cette dotation pour un montant d'environ 30 000 €.

Enfin, du fait de la démission de Madame

Maryse MARTINET-COUSSINE en tant que conseillère municipale, **un nouvel administrateur doit être élu au sein du CCAS.** Madame Séverine ROBIN, suivante dans l'ordre du tableau, a rejoint le Conseil Municipal. Le Conseil Municipal suite au vote proclame membres du CCAS : Michel GAILLOT, Michèle DEMESSENCE, Karine MOREAU, Serge HEURTEBISE, Sonia TREVIEN et Madame Séverine ROBIN.

DÉCISIONS DU MAIRE :

Par décision en date du 24 février 2022, Monsieur le Maire a autorisé la signature de l'avenant n°1 au marché de mobilier urbain, du fait de l'absorption de la société ABRI SERVICES MEDIA par la société JCDecaux France. Toutes les clauses contractuelles relatives au titulaire du marché sont modifiées en ce sens. L'avenant n°1 n'a entraîné aucune modification technique ou financière du marché.

10 Février 2022

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Associations Échillaisiennes	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Demande 2022	Comm. Finances	Vote 2022
APE	50,00 €	350,00€	550,00 €	550,00 €	550,00 €
CLES	0,00 €		800,00 €	0	0
Comité d'Animation d'Échillais		100,00 €	300,00 €	0	
Club Nature l'Avocette		150,00 €	200,00€	200,00€	200,00€
Ecole de Judo Ju-Jitsu	2 000,00€	1 750,00 €	2 000,00€	1 750,00 €	1 750,00 €
ESAB 96	3 300,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	2 700,00 €	2 700,00 €
Familles en Fêtes		390,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
La Boule Échillaisienne		600,00 €	1 700,00 €	600,00€	600,00€
La Chorale Échillaisienne		45,00 €			
Les Dentellières (couvige)	1 200,00 €				
Sportychien	/	/	100,00 €	100,00 €	100,00 €
UETTINGEN (report versement en décembre 2021)	0,00 €	0,00 €		300,00 €	300,00 €
Tennis de Table Échillais	795,00 €	600,00 €	/		
Total	7 345,00 €	6 985,00€	9 650,00 €	7 200,00 €	7 200,00 €

La somme de 8 000 € a également été attribuée au CCAS.

Une **demande de subvention** auprès du Département de la Charente-Maritime a été demandée pour les changements de menuiseries à la salle Aunis. Les travaux s'élevaient à 1 817,00€ HT et la subvention serait de 363,40 € soit 20%.

La convention pour le ramassage des chiens errants avec la SPA a été reconduite pour l'année 2022 et sera d'un montant de 1810,50 €.

Enfin, par motion, le Conseil Municipal a souhaité saisir Monsieur Bruno LEMAIRE, Ministre de l'Economie et des Finances, sur la problématique de soutenabilité de cette hausse spectaculaire sur le budget et demander la mise en place d'une « *dotation énergie* ».

13 Avril 2022

TAUX D'IMPOSITION 2022

	Taux	Produits attendus
Taxe Foncière Propriétés Bâties	42,35%	1 638 098,00 €
Taxe Foncière Propriétés non Bâties	80,18%	52 117,00 €
TOTAL		1 690 215,00 €

Le Conseil Municipal a décidé de l'**acquisition de la propriété immobilière** sise au lieu-dit « *Les Marais de Martrou* », parcelle cadastrée BD n°39 d'une superficie de 3 613 m² moyennant la somme de 40 000 €. Le bâtiment, auparavant mis à disposition des services du Département, est inoccupé depuis 2016. Il s'agit d'un ensemble immobilier composé d'un bâti comprenant un garage d'exploitation, deux magasins ateliers et de deux logements de fonctions identiques d'une surface d'environ 100m², avec chacun un garage particulier. La construction est érigée sur deux niveaux et sur une parcelle de 3 613 m². La Commune d'Échillais a pour projet de, conformément à l'article L300-1 du Code de l'Urbanisme, réaliser, après l'acquisition, des logements sociaux dans cet immeuble.

Le Conseil Municipal a autorisé, l'**ouverture d'une Autorisation de Programme et de Crédits de Paiement** pour le projet de création d'un plateau actif et d'une salle multi activité à vocation sportive comme énoncé ci-dessous :

N°AP	2022-01
Libellé	Création d'un plateau actif et d'une salle multi-activités à vocation sportive
Montant AP	3 500 000 €
CP 2022	125 000 €
CP 2023	1 687 500 €
CP 2024	1 687 500 €

Une **convention tripartite de régularisation** a été accordée pour l'acquisition et l'utilisation d'un camion nacelle entre les Communes d'Échillais, de Saint Agnant et de Soubise.

Concernant les écoles, une demande de subvention auprès du Département de la Charente-Maritime a été sollicitée pour l'installation d'un self à la restauration scolaire. Cette subvention serait de 25% du montant des travaux soit 6 045,38 €. Le Conseil Municipal a également décidé d'instaurer un tarif différencié de restauration scolaire pour les enfants qui ne résident pas dans la commune d'un montant de 5,25 € à compter de septembre 2022. Enfin, l'Assemblée a fixé le montant de la participation financière des communes de résidence aux frais de scolarisation des enfants résidant sur leur territoire et scolarisés à l'école primaire d'Échillais pour l'année 2021-2022 :

- pour un enfant scolarisé en école maternelle à 1 687,94 €
- pour un enfant scolarisé en école élémentaire à 539,71 €

16 Mars 2022

Le Conseil Municipal a validé le **départ de la commune de Saint Hippolyte** du Syndicat Enfance Jeunesse au 31 décembre 2022. La commune de Saint Hippolyte a, par délibération en date du 30 novembre 2021, fait part à nouveau de son intention de se retirer du Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal au 31 décembre 2022, la demande initiale datant de 2016. Ce retrait a été approuvé à l'unanimité le 16 décembre 2021 par le SEJI. Ce départ impactera la contribution de la commune d'Échillais d'environ 15 000 € en plus par an.

Le Conseil Municipal a attribué

de nouvelles subventions :

Associations	Montant sollicité	Vote
CAE	300,00 €	300,00 €
Prévention Routière	Sans montant particulier	50,00 €
Ecole	1 200,00 €	1 200,00 €

Une subvention a été sollicitée auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'**Appel à Projet « Nature et Transition »** de 70% de la dépense qui s'élève à 18 500 € HT. Ce projet prévoit une plantation d'une haie

champêtre Chemin du Pigeonnier sur 547 ml. Les objectifs du projet étant de :

- pérenniser une continuité piétonne historique depuis le bourg vers les espaces naturels,
- travailler avec les habitants, élèves de l'école et associations locales pour le chantier de la plantation.

Le Conseil Municipal a également demandé une subvention auprès du Département de la Charente-Maritime pour le **changement de la porte du foyer** à hauteur de 20% du montant des travaux soit 820,46 €.

En outre, **afin de pallier à de futures**

11 Mai 2022

Le Conseil Municipal a **approuvé le procès-verbal** constatant la mise à disposition de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, à compter du 11 mai 2022, de l'ensemble immobilier destiné à accueillir la future médiathèque d'ÉCHILLAIS, sis sur la parcelle cadastrée section AA n°0209.

L'Assemblée a autorisé la signature d'une convention d'occupation temporaire pour l'ensemble immobilier cadastré BD n°39 au lieu-dit « *Terres de Martrou* » propriété de l'État dans l'attente de la signature de l'acte authentique d'acquisition.

Des **demandes de subventions** ont été sollicités auprès du Département et de la CARO pour des travaux d'aménagements intérieurs du pôle de santé, les travaux s'élevant à 39 999 € HT.

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire l'attribution d'une indemnité de gardiennage de l'église à hauteur de 479,86 € soit le montant autorisé par circulaire ministérielle.

Les tarifs des repas pour la manifestation « *jours de fêtes* » du 03 septembre prochain ont été revalorisés :

- 15 € pour les plus de 12 ans

- et 7 € pour les moins de 12 ans.

DÉCISION DU MAIRE :

Choix des trois candidats admis à concourir dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un plateau actif et la création d'une salle multi activités à vocation sportive.

Ont été retenus :

- Groupement ATELIER BASTE BATLLE ARCHITECTES
- Groupement DEESSE 23 ARCHITECTURE
- Groupement W ARCHITECTURES

Maître Artisan
NATHALIE COIFFURE



Coiffure mixte

Mardi au Vendredi : 9h-12h et 14h-19h / sur RDV entre 12h et 14h
Samedi : 9h-17h NON STOP

☎ 05 46 83 00 33
11 place du Ponant - 17620 ECHILLAIS

- PHILIPPE MASSARD -
- ARTISAN HORLOGER -
Artisan depuis 31 ans - Horloger depuis 50 ans

Restauration de pendules anciennes
Montres, Carillons, Mouvements de Paris, toutes époques



☎ 05 46 83 02 85
massard.philippe@bbox.fr

52 rue du transbordeur
17620 Echillais

Déplacement possible
Devis gratuit

L'ÉPICERIE LOCALE SOUBISE
Vrac Bio - Artisanal - Bio

- Produits locaux
- Vrac Bio, Légumes frais
- Cosmétiques
- Cadeaux, Bijoux, Déco
- Herboristerie, Thé...



• TERRASSE EXTÉRIEURE •
4 place Robert Chatelier • 17780 SOUBISE

☎ 06 14 51 64 11 ✉ epicerie.locale.soubise@gmail.com

Le Fournil du Martrou

56 rue de la Renaissance
17620 Echillais

☎ 06 62 88 89 25

Fabrication artisanale

Aurélie Estang

INSTITUT JE ME PAUSE
MASSAGES - BIEN-ÊTRE

Diminuer le stress - Dénouer les tensions
Harmoniser les énergies
Favoriser le sommeil - Prendre soin de soi

Praticienne certifiée

7 chemin du Bois Bernard • Echillais
À votre domicile : sur Rochefort et alentours

☎ 06 50 82 52 88 • www.jemepause.net

Massages non thérapeutiques et non érotiques Durées variables

Froid charentais



Optez pour le progrès

- 🔥 Entretien réparation climatisation
- 🌿 Pompe à chaleur
- ❄️ Dépannage froid
- ☀️ SAV À VOTRE SERVICE

Yohann
06 08 56 32 92
froidcharentais@gmail.com

12 rue des Brandes - 17620 ECHILLAIS

A.L Bati Concept
Rénovation et Création

- Isolation
- Peinture
- Joint de plaques
- Travaux de plâtrerie
- Rénovation
- Faux Plafond

☎ 06 31 21 63 87
albatconcept@gmail.com
17620 ECHILLAIS

ORPEA
RÉSIDENCES

Résidence Le Vigé

Etablissement de 78 lits pour personnes autonomes semi-valides et dépendantes

Unité Alzheimer
Court et long séjour

www.orpea.com



☎ 05 46 83 55 00
5 rue du Maréchal Juin - 17780 SOUBISE

LISTE DES ASSOCIATIONS D'ÉCHILLAIS

ACCA

Éric COUDERT
☎ 06.02.07.58.62
✉ eric.nathalie@sfr.fr

ADMR

Daniel PACAUD
et Renée MOGENOT
☎ 05.46.83.73.17
✉ saintagnant@fede17.admr.org

AGILITY CLUB DES CARRIÈRES NOIRES

Françoise DURIEUX
☎ 05.46.36.53.18
☎ 06.62.20.13.88
✉ michel.durieux3@wanadoo.fr

AMAZONE DOIGTS CRÉATIFS ET ARBRE DE VIE

Danielle LECOMTE
☎ 06.36.06.40.88
☎ 05.46.83.10.02
✉ doigtscreatif@sfr.fr

APE

Kristine CALAFAT
☎ 06.17.32.19.36
✉ ape.echillais@laposte.net

ASSOCIATION 2VENIRS

Philippe HAUSSMANN
☎ 06.26.34.14.89
☎ 06.38.75.72.85
✉ 2venirs@gmail.com

BOULE ÉCHILLAISIENNE (PÉTANQUE)

Claude LEGOFF
Contact : Daniel MOGENOT
☎ 06.68.60.05.27
✉ boules17620@gmail.com

C.L.É.S. (CENTRE DE LOISIRS ÉDUCATIFS ET SPORTIFS)

Collectif
☎ 06.06.66.17.30
✉ clesechillais@mailo.com

CLUB DU TEMPS LIBRE

Martine LE ROY
☎ 09.67.03.59.60
✉ martine.michel1754@gmail.com

CLUB INFORMATIQUE

William BONNIN
☎ 06.08.69.78.41
✉ clubinformatique@ville-echillais.fr

CLUB NATURE L'AVOCETTE

Delphine MORIN
☎ 06.52.02.94.42

COMITÉ D'ANIMATION D'ÉCHILLAIS

Marie-Annick LE PABIC
☎ 05.46.83.08.24
✉ annick.lepabic@orange.fr

COMPAGNY LINE DANCE 17

Joëlle BOUZAUD
☎ 06.48.35.14.65
☎ 05.46.83.26.34
✉ joellelinedance@gmail.com

CRÈCHE LE NID AUX CÂLINS

Nadège CHATRAS
☎ 05.46.83.06.57
✉ crechelenidiauxcalins@orange.fr

DENTELLIÈRES DE SAINTONGE

Brigitte DEROUARD
☎ 06.41.98.86.39
✉ derouard.b@hotmail.fr

ÉCHILLAIS LOCOMOTION D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Jean-Jacques LESAGE
☎ 06.74.94.61.25
✉ d.j.j@hotmail.fr

ÉCHILLAIS SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Jean-François MERLE
☎ 06.80.05.13.38
✉ echillais-solidarite@sfr.fr

ÉCHILLAIS-UETTINGEN 77 (ÉCHANGE FRANCO-ALLEMAND)

Véronique GIRARD LOMBARD
☎ 06.03.95.34.56
✉ vacagilo@gmail.com

ÉCOLE DE JUDO-JU-JITSU

Jean-Pierre LOWYS
☎ 06.81.04.96.04
✉ jean-pierre.lowys@orange.fr

ESAB96 (FOOTBALL)

Jean-Michel FAURE
☎ 06.87.43.61.65
✉ faure.jeanmi@wanadoo.fr

ÉVEIL DANS L'ART (DANSE)

Alain DORAY
☎ 06.11.51.46.31
✉ eveildanslart@gmail.com

FAMILLES EN FÊTES (MANIFESTATIONS PUBLIQUES)

Bruno VAN ELSSEN
☎ 06.62.51.13.72
☎ 06.52.80.71.74
✉ familles_en_fetes@yahoo.com

FOPAC (ANCIENS COMBATTANTS)

Jean-Daniel LEHOUCQ
☎ 05.46.82.19.25
☎ 06.62.95.21.84
✉ fopacechillaisrochefort@gmx.fr

LES HARMONICAS DU 17

Jean-Pierre MAZEL
Jean-Claude MALCOMBE
☎ 06.31.90.15.26
☎ 05.46.83.03.88
✉ lesharmosdu17@gmail.com

IKEBANA (ART FLORAL JAPONAIS)

Dominique GREGOIRE-JEANNET
☎ 06.50.00.70.85
✉ ikebanapaysrochefortais@orange.fr

L'AUBRÉE DES BOIS (ÉQUITATION)

Maxime BERTELLOT
✉ ecuriesdelaubree@neuf.fr

LA RONDE DES BÉBÉS (ASSISTANTES MATERNELLES)

Sonia TREVIEN
☎ 06.08.36.57.81
✉ sonia.trevien@neuf.fr

LES JARDINIERS DU MARAIS (JARDINS POTAGERS PARTAGÉS)

Daniel SALGUES
☎ 06.07.62.64.59
✉ ds.casa@hotmail.com

MLF SERVICES (COURS DE MUSIQUE)

Martine GEORGET
☎ 06.33.56.08.90
✉ mflmusique@gmail.com

MYCOLOGIE

Laurence MIRC
☎ 07.81.12.73.11
☎ 05.46.83.74.65
✉ claudie.myco@gmail.com

PEINT ART

☎ 07.70.60.21.85
✉ peintart17@sfr.fr

SPORTY CHIEN 17

Muriel DUPLAN
☎ 06.67.84.86.20
✉ sportychien@free.fr

SWEET HARMONICA

Elise PREVOST
☎ 06.73.95.81.56
✉ elise.prevost123@gmail.com

TRAIT D'UNION INTERCOMMUNAL (ACTIVITÉS EN INTERCOMMUNALITÉ)

Claude FLANDIN
☎ 05.46.84.61.64
✉ traitdunionintercommunal@gmail.com

TT ÉCHILLAIS (TENNIS DE TABLE)

Christian FOURNERIE
☎ 05.46.82.28.68
☎ 06.46.89.38.32
✉ tt-echillais@laposte.net

PAS DE CLIMAT PAS DE CHOCOLAT

Écocitoyen

Le chocolat risque de disparaître à cause du réchauffement climatique. À l'occasion de la Journée Mondiale du Cacao en 2021, les acteurs de la filière cacao et chocolat en France, engagés aux côtés de l'État, ont lancé l'Initiative Française pour un Cacao Durable.

Le Groupe Editions Municipales de France

édite depuis 1965 pour les collectivités et participe à travers ses guides écologiques « aux bonnes pratiques écocitoyennes ».

www.guide-ecocitoyen.fr




24/24H
7/7J

SERVICE DE TRANSPORT DE PERSONNES
TOUTES DISTANCES
TRANSPORTS MÉDICAUX
VSL
SOIRÉES
ECHILLAIS & ALENTOURS

ABK TAXIS

BRUNO

07 78 11 65 57 / 06 07 02 27 49



BOULANGERIE PÂTISSERIE

La Transbordine

Jennifer & Yvonnick GERVOT

vous accueille de 7h à 19h30 (fermé le mercredi)

05 46 83 04 96

1 rue des Erronnelles - 17620 ECHILLAIS

Conception / Réalisation / Régie

COMPAGNIE GÉNÉRALE ÉDITIONS OFFICIELLES

Reproduction interdite - Modèle déposé
Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2022

GROUPE ÉDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE

Le GIULIA - 825, rue André Ampère - CS10511
13593 AIX-EN-PROVENCE - CEDEX 3
Tél. 04 42 97 50 30 - Fax 04 42 97 62 04

aix@cgeo.fr • www.cgeo.fr

NUMÉROS UTILES

SERVICES

MAIRIE

2, rue de l'Église
☎ 05.46.83.03.74
✉ mairie@ville-echillais.fr
🌐 www.ville-echillais.fr
🕒 du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 15 / 13 h 30 - 17 h 30

SERVICES TECHNIQUES

24, rue de la Limoise
☎ 05.46.83.25.59

ÉCOLE MATERNELLE

Impasse du Champ Truchot
☎ 05.46.83.19.99

ÉCOLE PRIMAIRE

Impasse du Champ Truchot
☎ 05.46.83.19.99

RESTAURANT SCOLAIRE

Place d'Uettingen
☎ 05.46.83.22.31

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Impasse du Champ Truchot (entrée du public par la rue du bois figuier)
☎ 05.46.83.14.78

MÉDIATHÈQUE

5, rue de l'Église
☎ 07.88.85.13.88
🕒 Lundi et vendredi : 14 h - 18 h
🕒 Mardi : 14 h - 16 h 30
🕒 Mercredi : 9 h 30 - 12 h / 14 h - 18 h
🕒 Samedi : 10 h - 12 h

CRÈCHE HALTE-GARDERIE

☎ 2 bis, chemin de la Garenne
05.46.83.06.57

LA POSTE

Place d'Uettingen
☎ 3631
🕒 du lundi au samedi : 9 h - 12 h
Levée du courrier :
🕒 du lundi au vendredi : 14 h 45
🕒 Samedi : 11 h

OFFICE DE TOURISME

Maison du Transbordeur
🕒 (mi-mars à mi-novembre)
☎ 05.46.83.30.86

CENTRE DE LOISIRS

Impasse du Champ Truchot (entrée du public par la rue du bois figuier)
☎ 05.46.83.14.78
Secteur jeunes
5, rue de l'Église - Salle Gardette
☎ 06.13.91.65.10

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT OCÉAN

Parc des Fourriers
17300 ROCHEFORT
☎ 05.46.82.17.80
🌐 agglo-rochefortocéan.fr

MARCHÉ

Place de Verdun
🕒 Mercredi (8 h 30 - 12 h 30)
Poissons/Coquillages, Fruits/Légumes, Fromages, etc.

TRÉSORERIE MUNICIPALE

Rochefort Banlieue
42, avenue Wilson
☎ 05.46.82.16.30

SERVICES PUBLICS

🌐 service-public.fr
☎ 3939

MAISON PAROISSIALE CATHOLIQUE

Rue de l'Église
17620 ÉCHILLAIS
35, avenue Charles de Gaulle
17620 SAINT-AGNANT
☎ 05.46.83.38.41
Curé de la paroisse :
Père Mickaël LE NEZET
🕒 Permanence tous les jeudis à Saint-Agnant de 10 h à 12 h

DÉCHETTERIE

Les Brandes du Château
☎ 05.46.83.49.12
🕒 1^{er} avril / 30 septembre du lundi au samedi : 9 h 30 - 12 h / 14 h 30 - 19 h
🕒 1^{er} octobre / 31 mars du lundi au samedi : 9 h 30 - 12 h / 14 h 30 - 17 h 30

SANTÉ

SAMU

☎ 15
🌐 www.samu-urgences-de-france.fr

CENTRE HOSPITALIER DE ROCHEFORT

☎ 05.46.88.50.50

POLICE

☎ 17

POMPIERS

☎ 18

GENDARMERIE DE SAINT-AGNANT

☎ 05.46.83.30.04

URGENCES UNIQUE EUROPÉEN

☎ 112

MÉDECIN

Dr Rodriguez
1, place du Ponant
☎ 05.46.99.34.78

PHARMACIE

20, rue des Coquetiers
Zone de Pimale
☎ 05.46.83.00.40

OPTICIEN

Vision Plus
Galerie marchande Super U
☎ 05.46.84.81.76

DENTISTE

M. Cosquéric
31, rue du Gros Chêne
☎ 05.46.83.01.31

INFIRMIÈRES

Mme Ringonneau - Mme Martial - Mme Vanhoutte
1, rue des Erronnelles
☎ 05.46.83.05.08

Mme Scharly-Reyss

Mme Pardelinha
Mme Morin
Mme Baudin
27, rue du Frelin
☎ 05.46.83.79.43

KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme Marcincal
(soins à domicile uniquement)
☎ 06.28.47.05.79

OSTÉOPATHE

M. Doffemond
27, rue du Frelin
☎ 06.78.07.36.49

SOPHROLOGUE

Mme Millot
27, rue du Frelin
☎ 06.50.95.73.92

PSYCHOLOGUE

Mme Planson
27, rue du Frelin
☎ 07.68.02.13.13

NATUROPATHE

Mme Breton
27, rue du Frelin
☎ 06.89.41.25.22

DIÉTÉTICIENNE

Mme Schutzer
27, rue du Frelin
☎ 06.41.84.65.12

THÉRAPEUTE EN PRATIQUE TRADITIONNELLE CHINOISE ET COACH EQUIN

Mme Bordage
27, rue du Frelin
☎ 06.62.07.56.60

THÉRAPEUTE REIKI

Mme Vigeon
1, allée de la Choisière
☎ 06.62.51.32.99

Mme Trépas

27, rue du Frelin
☎ 07.49.17.60.84

LUXOPONCTURE

Marie
5, rue de la Renaissance
☎ 06.62.34.40.39

MASSAGE BIEN-ÊTRE ET RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

Mme Estang
7, chemin du Bois Bernard
☎ 06.50.82.52.88

MASSAGES DU MONDE

Mme Germannaud
27, rue du Frelin
☎ 07.63.86.83.98

ATRAPUNCTURE

Mme Dominique
Soins à votre domicile
☎ 06.64.82.67.58

PRATICIENNE EN PSYCHO-PÉDAGOGIE POSITIVE

Mme Le Toux
27, rue du Frelin
☎ 06.04.18.72.38

TAXI CONVENTIONNÉ

M. Boccard
☎ 07.78.11.65.67

ASSISTANTES SOCIALES

Conseil Général :
Mme Hocquard
☎ 05.46.88.15.18

Mutualité Sociale Agricole :
🕒 Permanence pour les exploitants agricoles actifs à Saintes le vendredi sur rendez-vous
Mme Beurive
☎ 05.46.88.44.53

AIDES MÉNAGÈRES / AUXILIAIRES DE VIE

ADMR - Place d'Uettingen
☎ 05.46.83.73.17
🕒 Lundi, mercredi et jeudi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30
🕒 Vendredi : 9 h - 12 h et 13 h - 17 h

RÉSIDENCE POUR SÉNIORS

Les Jardins de Lucile
26, rue des Erronnelles
☎ 05.46.84.78.78

ÉTAT-CIVIL

DE NOVEMBRE 2021 À MAI 2022

Naissances

(ayant accepté la publication dans la presse)

LE LAY Arsène	05/11/2021
RAUTURIER Agathe	12/11/2021
EL GHADDARI Ayna	16/11/2021
QUENDEZ Axel	24/11/2021
LEPELTIER Evan	07/12/2021
SOPHA NADAL Rosa	08/12/2021
COMAYRAS Albin	11/01/2022
DUPEYRE Loïse	10/02/2022
LEGER Mylo	10/02/2022
PRADAL Louise	22/03/2022
BRIAUX Maé	23/03/2022
DIAZ Constance	30/03/2022
LELEUX Tobias	12/04/2022
MENET BONNIN Hysaé	25/04/2022
PAULUS Romy	30/04/2022
YOUMBI Owen	03/05/2022
BABIN DUBUC Zélie	12/05/2022
LOCTIN MAROLANY Zoey	15/05/2022

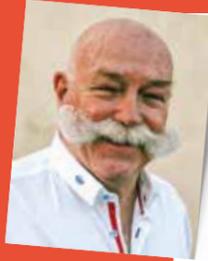
Mariages

(ayant accepté la publication dans l'Échillaisien)

CASTELLS Maria & BOSCH Thierry	05/03/2022
PAILLÉ Bérénice & LANAU Clément	14/05/2022

Nécrologie

A l'heure où votre magazine était pratiquement bouclé, nous avons appris la disparition de notre collègue Patrick Fumeron. Patrick ne laissait personne indifférent car c'était un homme de conviction qui pouvait parfois choquer chacun, mais qui toujours méritait respect car il travaillait beaucoup et défendait « la veuve et l'orphelin ». Au nom du Conseil Municipal, j'assure toute sa famille, à commencer par son épouse Maryse, et son fils, Valentin, de toute ma sympathie et de mon soutien. Un hommage plus soutenu lui sera rendu dans notre prochaine édition.

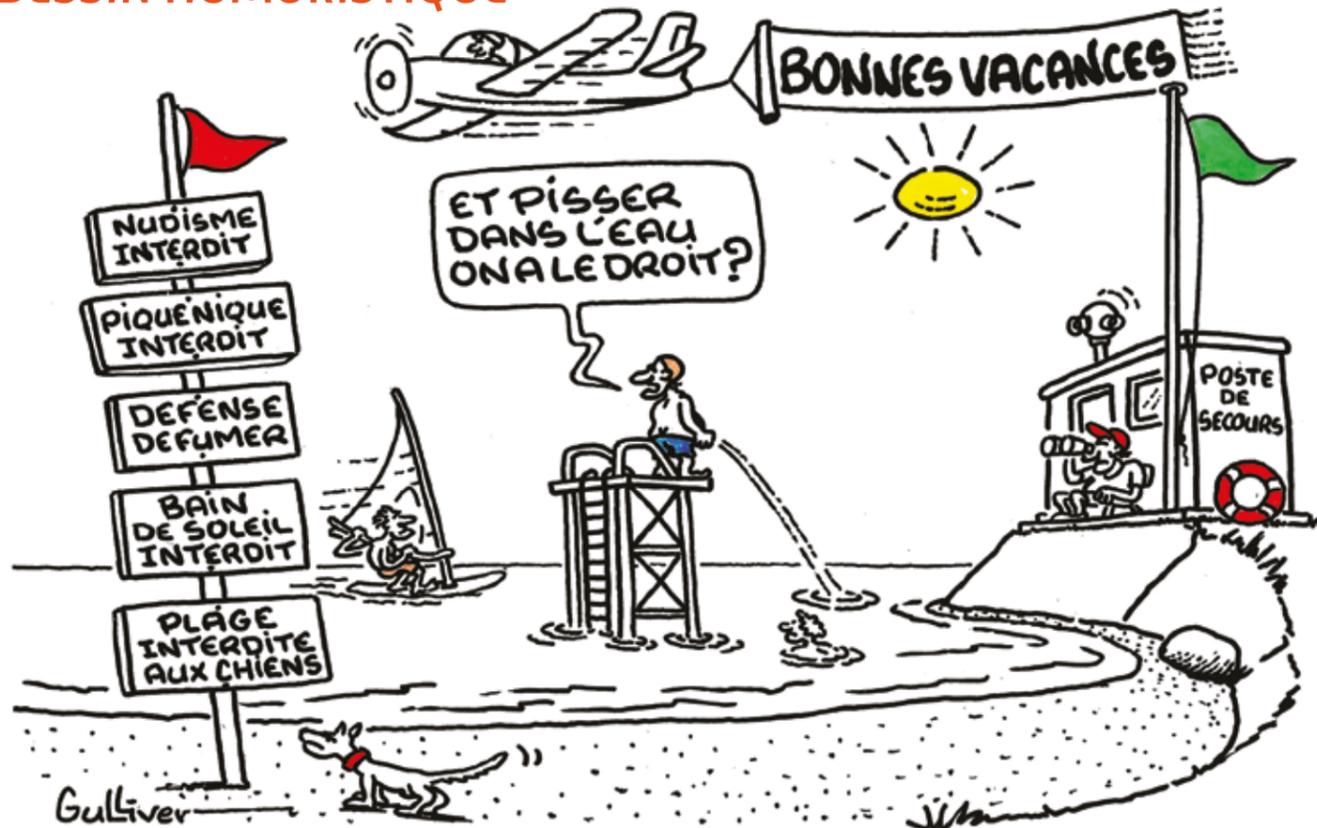


C. MAUGAN

Décès

MOREAU Jean	17/12/2021
LEGRAIN née DENIE Danielle	31/12/2021
JOURDAIN née HUGARIE Jacqueline	06/01/2022
BOUBIEN Jean	27/01/2022
NADEAU Claude	03/02/2022
DERUY Gilbert	08/02/2022
BRADIN Georges	10/02/2022
BARRON André	25/02/2022
BROSSIER née CHOLIERE Solange	01/03/2022
HERONNEAU née MARCOUILLER Ginette	08/03/2022
SARRAZIN Christian	13/03/2022
HOUILLON née FÉLIX Danièle	15/03/2022
SICOT Gérard	03/04/2022
FLORES née LANTOINE Valérie	12/04/2022
BIGRAT née LATERAS Bernadette	13/04/2022
BELIS Philippe	11/04/2022
COUDRET Christophe	03/05/2022
GARÇON René	16/05/2022
COURNAC Roger	14/05/2022
ANDRÉ née LEVEILLÉ Louise	21/05/2022
FUMERON Patrick	14/06/2022

DESSIN HUMORISTIQUE



FABRICATION TRADITIONNELLE, ÉCOLOGIQUE, INTEMPORELLE, VALEUR SÛRE.

BOIS PASSIONS

www.meubles-bois-massif.fr

BOIS PASSIONS
40 ter avenue de Villeneuve - SAINT AGNANT
05 46 82 45 42 - 06 30 73 37 74

CLASS PEINTURE

Ets Générale de Peinture Intérieur & Extérieur

AVANT

APRÈS

Peinture • Papiers peints
Décoration • Revêtements sol / mur
Nettoyage extérieur
Ravalement de façade

06 08 82 06 76

classpeinture@yahoo.fr - 17620 ECHILLAIS

BOUCHERIE CHARCUTERIE ARTISANALE

— ANDRÉ HAYS —

Bœuf Label Rouge
La Parthenaise
Volaille Fermière des Landes

Rôtisserie - Volailles
Plats cuisinés

Ouvert le dimanche matin

☎ 05 46 83 00 58

1 rue de l'Église - ECHILLAIS

WOUAMMOTO

ÉQUIPEMENTS & RÉPARATIONS

- Equipements motard et moto
- Atelier de réparation toutes marques
- Vente motos d'occasion
- Accessoires

05 16 65 85 47
chezwouam.moto@gmail.com

Wouam Moto chezwouam.moto

Zone de Pimale - 17620 Echillais

Les Jardins de Lucile

Résidence
Autonomie

EHPAD

Mieux Vivre
COLLECTIF

26 rue des Eronnelles
17620 ECHILLAIS

Tél. 05 46 84 78 78
residence.lesjardinsdelucile@groupe-mieuxvivre.fr

**TOUT ELECT
DEPANNAGE**

Electricité Générale
Installation - Rénovation - Chauffage
Mise en Sécurité - Interphonie
Automatisme Solaire

Jean-Claude DUROUX
05 46 87 31 52 - 06 20 57 87 33
8 rue des Brandes - ECHILLAIS

toutelect@sfr.fr

**ESTIMATION
OFFERTE**

- de remplir et
qu'importe sur
https://ladresse.com
- Un demandeur immobilier
vous propose un BIEN en votre confiance
pour découvrir votre bien et votre projet
- Présentation de nos services
exclusifs et de la pré-estimation
par le spécialiste de votre quartier
- Signature électronique
des documents

l'Adresse
l'immobilier coopératif

www.ladresse.com

SOUBISE 4 avenue de Gaulle
☎ 05 17 13 99 20
soubise@ladresse.com

ST AGNANT 35 av. canal de la Bridoire
☎ 05 46 78 19 09
saint-agnant@ladresse.com

Bio monde **BIO SUR MER**
ÉPICERIE BIOLOGIQUE - LOCALE

- Fruits & Légumes (arrivage quotidien)
- Fromages à la coupe
- Traiteur
- Nombreux producteurs locaux
- Vins et Cave à Bière
- Pains frais

☎ **05 46 99 03 46**
9 av. William Ponty à ROCHEFORT

OUVERT 6J / 7 NON-STOP

AB
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

Nouveau : CAFETERIA tous les jours le midi